Société des Amis du Vieux Chambéry

Bulletin n° 62 - Année 2023

Société des Amis du Vieux Chambéry

1, rue des Nonnes - 73000 CHAMBÉRY - SAVOIE

Bulletin numéro 62

Année 2023

Première de Couverture : soleil d'automne aux Charmettes.
Quatrième de Couverture : vue de la rue Favre et entrée de la rue Saint-Antoine (Avant le bombardement de Chambéry le 26 mai 1944) lors de la venue du Président Fallières pour l'anniversaire du 50e anniversaire du Rattachement. (Cliché Albert Perriol)

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CHAMBÉRY

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5 novembre 1969
Courriel : contact@amisduvieuxchambery.org
Site internet : www.amisduvieuxchambery.org

Siège social : 1, rue des Nonnes
73000 CHAMBÉRY
Tél. 04 79 85 40 63

Cotisation annuelle : Cotisation de base :15 € – Cotisation de soutien : 20 €
(+ 5 € pour l'envoi du bulletin)

Compte : «Société des Amis du Vieux Chambéry» - Banque de Savoie

Permanences : Du mardi au vendredi de 15h30 à 17h30
Le samedi, de 15h à 17h

Comité d'Honneur

Membres : Le Maire de Chambéry et MM. les Présidents de l'Académie de Savoie, de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, de la Société d'Histoire Naturelle de la Savoie et de Grand Chambéry Alpes Tourisme

Membres d'honneur : Mme Alice Berlioz, M. Jean Bertolino

Conseil d'Administration

Membres du bureau

Présidente : Mme Michèle Chappuis

Vice-Présidents(es) : Mme Monique Dacquin, chargée des recherches historiques
M. Jacques Viout, chargé de l'événementiel

Trésorier : M. Pierre Montet

Secrétaire : Mme Anne-Marie Brand

Autres membres du bureau : Mme Marie Camille Robert.

Membres du C. A. Mmes Julie Chavaribeyre, Anne Truchet.
MM. André Baix, Jean Boudet, Michel Bouvier, Maxime Boyer, Jean-Claude Davoine, Xavier Forconi, Franck Morat, Philippe Noël, Florian Pépellin, Albert Perriol, Célestin Zorio-Prachin.

Vérificatrice des Comptes Mme Léone Martin-Retord

© Société des Amis du Vieux Chambéry - Reproduction interdite sans autorisation

SOMMAIRE

- 90 ans de la Société des Amis du Vieux Chambéry..... page 4
- Rapport moral – Saison 2021-2022..... page 6
- Rapport financier..... page 15
- Sorties et voyage..... page 16
- Bilan patrimonial..... page 29
- Grands dossiers..... page 34
- Diplômes d'honneur..... page 36
- Liste du Conseil d'Administration..... page 38
- Articles historiques et patrimoniaux :
  - La chapelle du Lycée Vaugelas (M. Dacquin)..... page 40
  - Les La Forest et Chambéry : retour sur des liens séculaires (P. de La Forest Divonne)..... page 53
  - La Rue Basse du Château (J-O. Viout)..... page 57
- Savez-vous que..... page 76
- Souvenir, souvenir..... page 78
- Saison culturelle 2022 – 2023
  - Conférences, sorties, voyage..... page 79
- Liste des Président(e)s..... page 86
- Publications disponibles..... page 87

ANNIVERSAIRE

Il y a 90 ans, la société des Amis du Vieux Chambéry voyait le jour

Le 15 avril 1933, Mars Vallet, sculpteur réputé mais aussi conservateur des Charmettes après avoir été celui du Musée des Beaux-Arts, voulut s'opposer au projet qui consistait à lotir le vallon si cher à Jean-Jacques Rousseau.

Il décida alors de fonder une société afin de : « ***Protéger, conserver, restaurer et acquérir tout ce qui dans la ville de Chambéry et le département de la Savoie constitue un intérêt historique, artistique et de curiosité*** ».

Portrait de Mars Vallet

Son initiative allait aboutir et le site des Charmettes fut ainsi protégé. Il voulut aussi asseoir les bases de la nouvelle association sur trois principes encore d'actualité aujourd'hui :

- Indépendance absolue dans l'action conduite.
- Priorité à l'adhésion de masse pour renforcer l'efficacité et la crédibilité des actions.
- Refus d'une obstruction systématique à l'évolution de la cité ainsi que tout passéisme outrancier.

La forte personnalité de ce républicain de progrès allait marquer pour l'avenir les orientations de la nouvelle société.

Dès 1937 les Amis du Vieux Chambéry militaient pour l'installation du premier carillon Paccard à la Sainte-Chapelle.

Ensuite l'association sera active dans tous les grands combats qu'il faudra mener à Chambéry comme : « la sauvegarde de la Caserne Curial, la piétonnisation du centre-ancien ou le retour de la Sasson ».

Aujourd'hui encore, les Amis du Vieux Chambéry sont très présents sur l'ensemble des projets concernant la vieille ville et aussi sur le devenir de notre cité. En 90 ans, les activités de la société se sont multipliées : conférences, publications, voyages et aussi actions pédagogiques auprès des étudiants et des scolaires, participation à des projets patrimoniaux en relation avec les élus.

Bien qu'âgée de 90 printemps, la Société des Amis du Vieux Chambéry ne cesse de se renouveler avec de nouveaux adhérents. De plus en plus, il est fait appel à elle afin qu'elle contribue à diverses manifestations.

Très sollicitée par la presse et les médias, elle est devenue cette personnalité morale qui occupe dans la société chambérienne une place de choix. Souvent consultée et écoutée, l'association s'apprête maintenant à entamer une nouvelle décennie qui l'amènera à célébrer un glorieux centenaire.

Que de chemin parcouru depuis que l'auteur de la statue de Jean-Jacques Rousseau décida de s'engager pour défendre ce qui est le plus cher à nos cœurs : « **le patrimoine et l'histoire de cette ville que nous aimons tant** ».

Mars Vallet (1869-1957)

RAPPORT MORAL

Assemblée Générale du 14 janvier 2023
par Michèle Chappuis, Présidente

Tout d'abord, en mon nom et en celui de la société des Amis du vieux Chambéry, je vous souhaite une excellente année 2023.

Nous espérons que cette année 2023, où notre association fêtera les 90 ans de sa création, sera fructueuse en rencontres et verra l'aboutissement de plusieurs dossiers patrimoniaux concernant notre ville.

Cette assemblée générale couvre l'exercice du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022.

Depuis le 15 janvier 2022, date de la dernière Assemblée Générale, le confinement ayant été levé, plusieurs manifestations ont pu reprendre normalement.

Rapport moral

Le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois, le 23 novembre 2021 et en 2022 les 8 février, 12 avril, 28 juin et 13 septembre.

Notre cycle culturel a pu se dérouler comme prévu et nous avons présenté dix conférences, savoir :

- Samedi 23 octobre 2021 : « *Lorsque les Savoyards dominaient l'Angleterre* », par Christian Régat.

- Samedi 06 novembre 2021 : « *Les Comtes de Savoie et la monnaie* » par Vincent Borrel.

- Samedi 20 novembre 202 : « *Les catastrophes ont une histoire – Le cas de l'incendie de Cluses de 1844* » par Pierre Judet.

- Samedi 04 décembre 2021 : « *Le Fort d'Aiton : Le bagne oublié de la République* » par Jean-Marc Villermet.

- Samedi 18 décembre 2021 : « *Le fer du Mont Peney et de la forêt du Nivolet* » par Robert Durand.

- Samedi 29 janvier 2022 : « *Balade sur le chemin de fer de l'Est de Lyon ou l'histoire avortée d'un projet de raccourci ferroviaire entre Lyon et Chambéry* » par Georges Jenny.

- Samedi 12 février 2022 : « *Les La Forest : L'épopée d'une Famille des environs de Chambéry à travers les siècles (12e - 21e siècle)* » par Philibert de La Forest Divonne.

- Samedi 26 février 2022 : « *Humbert 1er de Savoie et le Prieuré Chaffrien des Échelles (1042 - 1270)* » par Alexandre Doglioni.

- Samedi 12 mars 2022 : « Si la Rue Basse du Château nous était contée » par J-Olivier Viout.

- Samedi 26 mars 2022 : « *Histoire de la manufacture chambérienne de vêtements Pilotaz (1937-1979)* » par François Forray.

- Samedi 23 avril 2022 : Conférence décentralisée - Visite des Gorges du Sierroz d'hier et d'aujourd'hui et de la Chartreuse d'Aillon.

Gorges du Sierroz

Chartreuse d'Aillon

Outre les activités habituelles, les représentations à des organismes, notre société ne s'intéressant pas uniquement au patrimoine ancien, nous avons sollicité QPARK et obtenu une visite du parking Ravet très attendu par les commerçants et enfin en activité après de multiples rebondissements.

Visite du Parking Ravet

Maintenant nous suivons la réhabilitation de l'avenue des Ducs de Savoie, de la place de la Libération et des quais Borrel et Ravet qui se fera, sauf erreur, en deux phases.

Nous avions demandé une visite du chantier de l'ancien hôpital ainsi que du stade mais nous n'avons pas obtenu satisfaction.

Nous sommes régulièrement contactés par différents organes de Presse afin d'évoquer des sujets patrimoniaux, que ce soit les journaux, la radio ou la télévision.

Nous avons également des échanges réguliers avec les archives municipales qui nous sollicitent pour certains clichés anciens de notre fond photographique.

Nous sommes de plus en plus questionnés sur les projets en cours et chaque fois que cela est possible, nous relayons ces demandes auprès de la municipalité avec plus ou moins de succès pour les réponses.

Et, bien sûr, nous participons aux grands moments de la vie chambérienne.

Expositions et vitrines

Les vitrines sont renouvelées, annoncent les conférences et présentent des clichés anciens ou actuels. A l'intérieur du local, nous changeons régulièrement les expositions sur des thèmes Chambériens ou savoyards, anciens ou d'actualité.

Cette année, pendant tout le mois de mai, nous avons eu en stage deux étudiants en Patrimoine de l'Université Savoie Mont Blanc. Ils nous ont proposé une exposition faite à partir de leurs documents, de nos renseignements ainsi que de nos photos et des leurs pour les plus actuelles.

Ce sont dix monuments qui ont changé de place au cours des siècles qui ont fait l'objet de cette exposition qui est restée tout l'été et qui, dix dimanches de suite, ont été publiés dans le Dauphiné Libéré. Un grand merci à Tristan Conil pour les clichés et Tien Nguyen Phuc pour les textes.

Tien Nguyen Phuc et Tristan Conil

Publications

Au printemps 2022, comme chaque année, nous avons publié notre bulletin n°61 qui relate les activités de la saison écoulée et est enrichi d'articles historiques et patrimoniaux illustrés. Je rappelle que ce bulletin est offert aux adhérents.

Pas de tome en 2022 mais en 2023, à l'occasion de nos 90 ans, nous en publierons un sur les quatre faubourgs anciens de la ville et, en principe, nous organiserons également des visites inédites sur ces quatre faubourgs.

Activités

Cette année, notre site Internet a été totalement refondu. Il est plus vivant, interactif et régulièrement mis à jour et enrichi par des articles patrimoniaux. Un résumé de chaque conférence vous est présenté.

Chaque mois un quiz sur l'histoire de notre ville vous est proposé grâce à Monique Dacquin.

Vous retrouvez sur ce site les activités de notre société : n'hésitez pas à le consulter !

J'en profite pour remercier Jean-Daniel Légère et les administrateurs qui font vivre ce site et remédient aux problèmes inhérents à son fonctionnement.

Par le biais de ce site nous répondons à de nombreuses demandes.

Participant à la vie de notre cité, notre administrateur Jacques Viout intervient dans les maisons de retraite et les Ehpad apportant ainsi un moment de convivialité à leurs pensionnaires. Il est également sollicité par de nombreuses associations pour présenter des conférences, qu'il en soit remercié.

De plus, des visites de l'abri anti-aérien du clos Savoiroux assurées par Jacques Viout sont également demandées par des lycées et collèges pour leurs élèves.

Visite de scolaires à l'abri du clos Savoiroux

Nous participons régulièrement à des réunions sur les grands dossiers chambériens en cours.

Je représente notre société au comité de direction du Grand Chambéry Alpes Tourisme dont le président est Dominique Pommat. Rappelons que le président actuel de l'agglomération Grand Chambéry est Philippe Gamen.

En mai 2021, à l'initiative de M. Cerino, une commission «Patrimoine» avait été créée. Celle-ci se réunit régulièrement et notre société est représentée par Jacques Viout et moi-même. Nous travaillons sur plusieurs dossiers. En ce moment l'amélioration de l'intérieur de la Chapelle du lycée Vaugelas est à l'étude.

En début d'été, nous avons visité l'abri Nezin, invisitable jusqu'à ce jour. Un projet de salle d'exposition à l'entrée et de nettoyage de cet abri afin de pouvoir en faire la visite est à l'étude.

Intérieur de l'Abri Nezin

Nous continuons également la tradition de visites sur le terrain avec M. Cerino et des responsables de services techniques pour constater les améliorations et surtout signaler les détériorations et les réparations à effectuer.

Monique Dacquin et Jacques Viout ont enregistré des podcasts sur le patrimoine chambérien pour l'Office du Tourisme.

Notre société est également adhérente au Patrimoine Aurhalpin ainsi qu'à l'Union des Sociétés Savantes de Savoie qui organise régulièrement des réunions de travail et tous les deux ans un congrès.

Cette année le congrès avait lieu à Aix les Bains sur le thème de l'eau et deux de nos administrateurs ont fait des communications. Depuis 2021 j'ai l'honneur de faire partie du bureau de cette Union.

Nous participons également au Comité de pilotage (COPIL) pour la rénovation du Théâtre Charles Dullin dans son ensemble et plus particulièrement concernant le Grand Salon. S'ajoute à ce dossier le changement des fauteuils de la grande salle de spectacle du rez-de-chaussée dont le rideau Vacca a été restauré il y a maintenant plusieurs années.

Actions diverses

Nous étions présents au forum des associations. Notre stand était signalé par une banderole créée par l'une de nos adhérents : Marie-Dominique Roulet. Depuis, celle-ci nous a offert une autre banderole aux armes de Chambéry.

Forum des associations

Comme chaque année, les 17 et 18 septembre nous avons participé aux Journées Européennes du Patrimoine.

Nous avons à nouveau fait visiter l'abri antiaérien du Clos Savoiroux.

Devant le succès renouvelé, beaucoup de personnes n'ayant pas pu faire cette visite, nous pensons la refaire encore une fois lors des journées du patrimoine 2023.

Entrée de l'abri du Clos Savoiroux

Visiteurs dans l'abri

Avant ces visites, le samedi matin, nous avons dévoilé une plaque mémorielle rue de Boigne sur l'immeuble où est né le Général François Sevez, cosignataire de la capitulation allemande en mai 1945.

Dévoilement de la plaque

Je pense avoir retracé dans son ensemble les principales activités de notre société pour cette dernière saison culturelle. Comme le demandent les statuts, vote du rapport moral, adopté à l'unanimité.

Michèle Chappuis, Présidente

RAPPORT FINANCIER

Parole à Pierre Montet, trésorier qui commente le tableau comptable de la saison projeté à l'écran.

Vote du rapport financier, adopté à l'unanimité.

Ci-après vous trouverez le Compte de Résultat de 2021/2022.

Emplois			Ressources		
Charges locatives		**7 761**	**Cotisations** (504 sociétaires)		**12 355**
Loyer	3 961				
Electricité, eau	1 287				
Charges-impôts	449				
Assurances	2 065				
Fonctionnement		**3 740**	**Subventions**		**5 600**
Cotisations	195		Mairie de Chambéry	1 600	
Fournitures, frais divers	1 424		Conseil Départemental	4 000	
Tél, informatique	1 876				
Envoi poste	1 171		**Produits financiers et dons**		**355**
Conférences	2 130				
Réceptions, AG et autres	772				
Frais bancaires	107				
Éditions brochures		**2 400**	**Ventes brochures**		**1 208**
Édition bulletin	2 100		Divers		
Édition pompiers	300				
Voyages		**12 919**	**Voyages**		**14 820**
Solde débit		**30 755**			
Résultat		**3 583**			
Total emplois		**34 338**	**Total ressources**		**34 338**
Solde compte courant		**12 885**			

LES VOYAGES RÉALISÉS EN 2022

Deux sorties d'un jour et un voyage de deux jours ont été programmés en 2022 :

Le 18 mai 2022, nous sommes allés à Lyon. Le matin nous avons visité le quartier des Confluences guidés par l'ancien président de l'association Lugdunum Florentia.

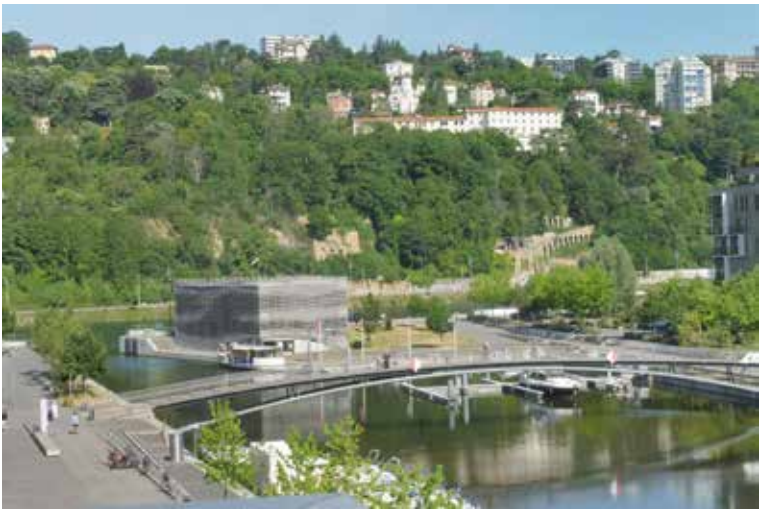

Le quartier des Confluences

Le cube orange

Le cube vert

Le groupe au confluent du Rhône et de la Saône

L'après-midi, nous avons découvert l'ancien Hôtel-Dieu totalement réhabilité sous la conduite d'une guide du Patrimoine.

Entrée de l'ancien Hôtel-Dieu

Le cloître

Le 11 juin 2022, direction le plateau d'Assy. Après avoir parcouru la Route de la Sculpture, nous avons visité les deux sanatoriums à l'architecture remarquable sous la conduite de notre guide puis nous avons déjeuné à Passy, face au Mont-Blanc.

Le sanatorium Martel de Janville

La Grande Échelle, sculpture de Charles SEMSER (1922-2011)

Le Mont-Blanc

Le sanatorium Guébriant

Le groupe à l'écoute de notre guide

L'après-midi, nous sommes allés à la découverte de l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce, riche en trésors artistiques.

L'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce

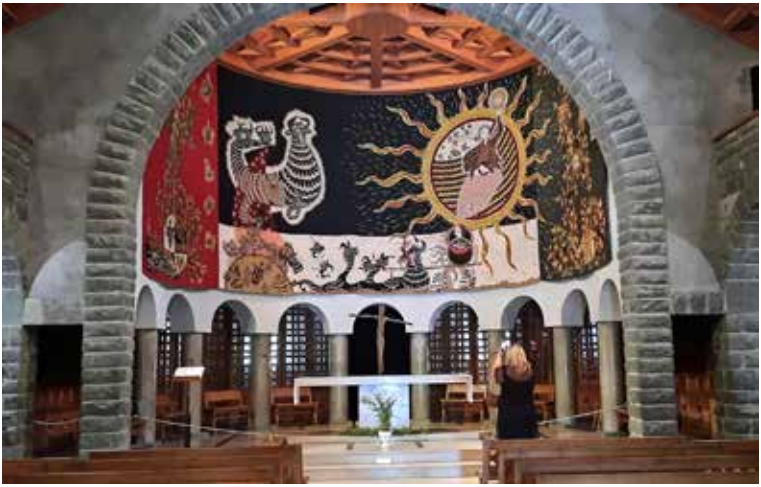

La tapisserie de Lurçat, L'Apocalypse est haute de cinq mètres et longue de treize. Représentant la femme et le dragon, elle habille le chœur tout entier.

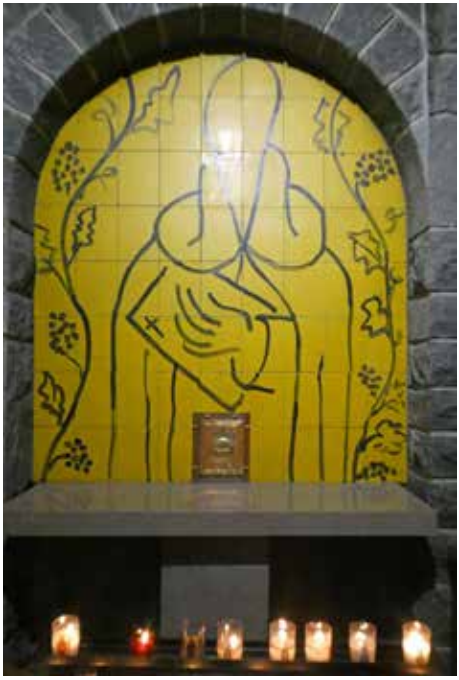

L'autel du Saint Sacrement est décoré d'une céramique de Matisse. Sous la céramique de Matisse, une sculpture de Braque représente la porte du tabernacle.

Les fonts baptismaux sont ornés d'une céramique de Chagall montrant Moïse traversant les eaux de la mer Rouge et sauvant son peuple. La cuve baptismale de Carlo Sergio Signori, est en marbre de Carrare

Notre Dame de Liesse de Jacob Lipchitz (1946).
L'œuvre est aussi appelée « la descente de l'Esprit Saint ».
Jacob Lipchitz a signé son œuvre dans les termes suivants : «Juif, fidèle à la foi de ses ancêtres, a fait cette vierge pour la bonne entente des hommes sur la terre ; afin que l'esprit règne».

La crypte de l'église avec «La Cène» de Ladislas Kijno
ainsi que le «christ en croix»et le tabernacle de Claude Mary

Enfin le 30 septembre et le 1er octobre 2022, notre voyage nous a conduit tout d'abord à Dijon, cité ducale réputée pour son riche patrimoine historique.

La Porte Guillaume, place Darcy

La place françois Rude

La rue Verrerie, entièrement pavée et constituée de maisons à colombages en encorbellement du XVe siècle très bien préservées ou restaurées, elle donne une idée de ce que fut « Dijon au Moyen Âge », une ville aux rues étroites bordées d'échoppes d'artisans.

Cour intérieure de la Maison Maillard dite Milsand

Salle des tombeaux des Ducs de Bourgogne

L'hôtel de ville de Dijon héberge les institutions municipales de Dijon depuis 1192, et est situé dans le Palais des ducs de Bourgogne dans le centre historique de la ville.

Le lendemain nous avons pris la direction de Beaune par la route des célèbres vignobles et avons visité le domaine du château du clos Vougeot.

Le Clos de Vougeot et son château.

Cave du Château du Clos-Vougeot

Le porteur de benaton d'Henri Bouchard (1959) est installé dans la cour de la cuverie du Château du Clos-Vougeot

Pressoir à vin en bois de chêne

L'après-midi fut consacré à la visite des Hospices de Beaune.

La cour intérieure de l'Hôtel-Dieu

La grande salle des «Pôvres»

La reconstitution de la cuisine

Le groupe devant l'entrée principale de l'Hôtel-Dieu

BILAN PATRIMONIAL

Nos Regrets

Hélas comme chaque année, les problèmes récurrents doivent être à nouveau évoqués. On retrouve les incivilités comme les tags et diverses dégradations de tout genre.

La signalisation défectueuse comme celle indiquant la Cathédrale à l'angle de la place Saint-Léger et de la rue Métropole.

Le panneau d'indication

Les panneaux lumineux sur la place Saint-Léger ne fonctionnent plus depuis bientôt un an. Impossibilité d'avoir une explication sur ce non-fonctionnement.

La façade du Théâtre dans l'attente d'une restauration, aurait tout à gagner si les sacs-poubelle recouvrant les deux sculptures de part et d'autre des terrasses étaient remplacés par un coffrage de bois plus esthétique.

La façade du théâtre Charles Dullin

Le fronton de l'Hôtel de ville se caractérise par sa noirceur. Depuis de nombreuses années, notre société demande qu'un nettoyage soit effectué.

En 2010, le monument des pénitents noirs, faubourg Reclus, était restauré, depuis les sculptures sont à nouveau bien noircies. Là aussi un coup de rajeunissement serait le bienvenu.

Le monument des pénitents noirs

A l'emplacement de l'actuel parking Ravet, la rue Pillet-Will rappelait ce savoyard, cofondateur de la Caisse d'Épargne et bienfaiteur de Chambéry. Il serait souhaitable que le passage longeant le parking soit à nouveau rebaptisé du nom de cet illustre compatriote.

De même, l'état lamentable de la barrière du Pont des Amours et de la parcelle du terrain qui le jouxte mérite une reprise dans les plus brefs délais.

Sur l'initiative des amis du Vieux Chambéry, la mosaïque Broglio avait été réinstallée à l'entrée des Halles. Malheureusement la fiente des pigeons souille l'œuvre et participe à sa dégradation. Là encore un nettoyage est plus que nécessaire.

La mosaïque Broglio (détail)

La mosaïque Broglio (détail)

Dans divers endroits de la ville on remarque des étagères installées sur des bicyclettes. Celles-ci deviennent des dépotoirs où divers objets sont entreposés. Pour une ville qui se veut touristique, il serait bon de revoir l'utilité de ces installations.

Le plan lumière depuis plusieurs années n'a pas été réactivé. Dans l'attente de futurs projets, pourrait-on, au moins, remettre un éclairage sur le temple protestant, rue de la Banque ? Cet édifice est le seul bâtiment religieux privé de lumière depuis plusieurs années.

Hélas, cet été, avec la sécheresse, toute la décoration florale de la ville a été enlevée. Les bacs qui ornaient la place Saint-Léger, la place du Château, la rue Croix d'Or ont disparu. Il semblerait que ces ornements ne soient plus d'actualité… Les plots en béton disposés pour les remplacer ne peuvent avoir la prétention de donner au cœur du centre-ancien l'attrait qu'il avait dans les années passées. Chambériens et Touristes pourront se faire une opinion.

La place Saint-Léger

Enfin, grande déception après les espoirs suscités par la restauration de l'Hôtel d'Allinges, rue Juiverie ; nous avions tant espéré que la toiture d'antan, digne des grands

bâtiments chambériens soit restaurée. A la place, une sorte de galerie qui malheureusement s'accorde très mal avec cet édifice dont l'histoire prestigieuse méritait un meilleur traitement.

L'Hôtel d'Allinges en travaux

Nos petites satisfactions

L'année 2022 a vu la restauration des socles des statues des frères de Maistre, place du Château et du monument de 1870, place Monge.

La statue des frères de Maistre

Le monument de 1870, place Monge

Dans la même lignée, le sauvetage des vestiges de la croix monumentale du cimetière du Paradis retirés du lit de l'Hyères, le long du cimetière de Charrière-Neuve. Ces derniers sont en attente afin qu'ils puissent retrouver un emplacement digne de leur histoire.

Les vestiges de la croix monumentale

Rappelons qu'en 2016, la Société des Amis du Vieux Chambéry était à l'initiative de la pose d'un premier élément de cette croix à l'entrée du cimetière. Il serait bon que ces pièces soient rassemblées en un même lieu.

Sur demande de notre Société, l'éclairage de la façade de la Chapelle Saint-Benoît et de l'école Pasteur a été restauré. Après une longue période où ces deux monuments étaient plongés dans le noir, ces îlots de clarté retrouvée sont appréciés des riverains.

La chapelle Saint-Benoît

Bien que le fleurissement traditionnel soit aujourd'hui remis en cause, nous avons apprécié l'effort fourni par les services des parcs et jardins pour agrémenter de façon originale les abords de la Maison des Associations et le Jardin du Verney.

De même, après avoir été longtemps négligé, le canal du square Aglietta, place Monge, a retrouvé la propreté avec l'installation de plantes aquatiques.

Saluons la mise en place avenue des Ducs de Savoie de grands pots destinés à recevoir des arbres afin de donner de la verticalité à cette artère en pleine rénovation. Peut-on espérer voir des vases identiques orner l'avenue Général de Gaulle afin de lui redonner un peu de lustre ?

Enfin, c'est avec une grande satisfaction que nous avons salué la rénovation du square Durand et surtout le début de la remise en état de la Chapelle Vaugelas.

Avec un modeste budget de 50 000 €, les 1ers travaux de nettoyage et de rénovation de l'électricité vont être entrepris. Un effort salutaire pour ce lieu qui demeure le rare pôle d'exposition au cœur de Chambéry.

Le square Durand en travaux

GRANDS DOSSIERS

Outre les dossiers habituels (Allées dans le centre ancien, Château de Boigne, Boulevard de la Colonne) cette année, nous désirons mettre le focus sur 3 grands dossiers pour lesquels nous aimerions obtenir des réponses concrètes.

Tout d'abord Lémenc et la mise au tombeau. Les guides conférenciers nous ont signalé que l'humidité engendrait du salpêtre qui abîme le monument et qu'il est urgent d'intervenir.

Nous avons également appris que l'Université de Savoie considérant ce monument comme un élément historique majeur, allait organiser début 2024 une journée d'étude sur le sujet.

Qu'est-il prévu pour sauver ce monument ?

Le salpêtre présent sur les murs

La mise au tombeau

Ensuite, questionnés par les donateurs, nous aimerions savoir si le début des travaux est prévu pour la restauration du Théâtre Charles Dullin. Nous avons appris que le Conseil Départemental avait alloué une somme de 80 000,00 € pour le remplacement des fauteuils de la salle de spectacle. Le changement de la moquette qui devrait être à la charge de la ville s'élève quant à lui à 21 000,00 €.

Le grand salon

Les fauteuils

Enfin, concernant le dossier d'aménagement des écuries de Boigne, notre association soutient le projet de la « Cité du Livre » porté par les Compagnons du Livre. Nous sommes toujours en attente du choix du projet par la municipalité. La parole est donnée à Monsieur le Maire Thierry Repentin qui n'apporte pas les réponses que l'on espérait.

Vue extérieure

L'entrée des écuries

Les écuries au temps du centre équestre encore en activité

DIPLÔMES D'HONNEUR

Cette année notre société a voulu honorer de son diplôme d'honneur deux commerçants qui contribuent, l'un à la mémoire de la ville et l'autre à la mise en valeur d'un local historique du centre ancien.

Monsieur Jean-Louis Maisin, qui depuis plus de 50 ans fait perdurer l'existence du dernier disquaire chambérien, rue Croix d'or, sous l'enseigne de FREE MUSIC.

Free Music

L'offre de disques vinyles

Monsieur Alexis Marché pour l'exceptionnelle restauration des Caves du Château sur un site médiéval où tradition et modernité offrent un écrin de choix aux grands crus régionaux et à l'ensemble des vins français.

Les caves du château

La cave

La remise des diplômes.
De gauche à droite : Alexis Marché, Michèle Chappuis et Jean-Louis Maisin

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, quatre administrateurs quittent le conseil d'administration pour des motifs divers : un pour raison familiale, un pour d'autres engagements, une pour un départ définitif de Chambéry et la dernière malheureusement pour raison de santé.

Le conseil d'administration pour l'année 2023 se compose comme suit :

- M. André Baix
- M. Jean Boudet
- M. Michel Bouvier
- M. Maxime Boyer
- Mme Anne-Marie Brand
- Mme Michèle Chappuis
- Mme Julie Chavaribeyre
- Mme Monique Dacquin
- M. Jean-Claude Davoine
- M. Xavier Forconi
- M. Pierre Montet
- M. Franck Morat
- M. Philippe Noël
- M. Florian Pepellin
- M. Albert Perriol
- Mme Marie-Camille Robert
- Mme Anne Truchet
- M. Jacques Viout
- M. Célestin Zorio-Prachin.

Nous avons le grand plaisir d'accueillir deux nouveaux administrateurs sur la liste : Julie Chavaribeyre, de l'Office de Tourisme, ce qui nous fait renouer avec l'habitude d'avoir un représentant de cette structure dans notre Conseil d'Administration comme l'avaient été Alexandrine Holveck et Marinette Taupiac.

Nous accueillons également Xavier Forconi, ancien fonctionnaire au Ministère de l'Intérieur.

Pour l'avenir de notre association, nous aimerions accueillir de jeunes nouveaux administrateurs… ou administratrices, les hommes étant actuellement en majorité !!! Qualité indispensable : aimer sa ville et vouloir être actif.

Petit rappel : pour la neutralité de notre Association, nous rappelons que les conseillers municipaux chambériens, qu'ils soient dans la majorité ou la minorité, ne peuvent pas faire partie de notre Conseil d'Administration.

Le Bureau de 2023 a été élu le 14 février 2023 et figure sur la page N° 2 de ce bulletin.

Avant de clore cette Assemblée Générale, je tiens à renouveler mes remerciements à ceux, administrateurs ou non, qui m'aident toute l'année dans les multiples taches nécessaires au bon fonctionnement et au développement d'une association.

J'en profite pour inviter ceux qui voudraient apporter leur aide à venir rejoindre notre équipe. Pas besoin d'être administrateur pour apporter votre aide, nous faire des suggestions dans la mesure où celles-ci sont faites pour le bien de notre ville.

Pour ce soir, mes remerciements vont à ceux qui ont participé à la préparation de cette Assemblée Générale avec une mention spéciale pour nos jeunes photographes : notre administrateur Florian Pépellin ainsi que Tristan Conil, notre stagiaire du mois de mai. Leurs clichés précieux agrémentent cette rencontre et enrichissent notre fond photographique.

Merci également aux services municipaux toujours attentifs aux remarques faites tout au long de l'année ; comme ils le savent, celles-ci sont faites dans un esprit constructif, l'amour de notre ville étant le moteur de nos actions.

Merci d'avoir à cœur de parler de notre Société autour de vous afin que celle-ci continue à se renouveler régulièrement et remplace ainsi les adhérents de longue date et de grand âge qui malheureusement disparaissent.

Il faut être vu pour être cru, ce qui explique nos multiples participations aux évènements chambériens. Pour ce début de saison, nous avons le plaisir de compter déjà plus de soixante nouveaux adhérents.

Société des
Amis du
Vieux
Chambéry

La chapelle du Lycée Vaugelas

Monique Dacquin

« *Cet édifice d'une belle simplicité et d'une architecture du meilleur goût est de toutes les églises de la ville la plus élégante et la mieux située* ». Voilà comment était décrite au début du XIXe siècle la chapelle du lycée, appelée avant la Révolution chapelle (ou église) de la Visitation, plus connue aujourd'hui en tant que lieu d'exposition sous le nom de chapelle Vaugelas. C'est un élément essentiel du patrimoine de notre ville.

Fondées en 1610 à Annecy, les Visitandines s'installent à Chambéry, au bas du faubourg Reclus, en 1624, à l'initiative de Sainte Jeanne de Chantal, co-fondatrice avec Saint François de Sales de l'Ordre de la Visitation. Quelques années après, les religieuses achètent un terrain dans notre actuelle rue Jean-Pierre Veyrat, alors hors rempart, pour y édifier leur couvent. Elles occupent une partie des bâtiments dès 1636 sous la direction de Jacqueline Favre, fille du Président du Sénat de Savoie Antoine Favre et sœur de Vaugelas.

Saint François de Sales et, agenouillées, Sainte Jeanne de Chantal et Jacqueline Favre, tableau de J. Guille (1845) dans l'église Notre Dame.
© Florian Pépellin / Amis du Vieux Chambéry

L'église, pour sa part, est achevée en 1660. Elle a bénéficié en 1648 d'un don de la Duchesse Christine de France qui a souhaité y intégrer une chapelle en l'honneur de Saint François Xavier, évangélisateur des Indes. Cette chapelle a été bénie par l'archevêque de Tarentaise, dont deux sœurs étaient Visitandines, en 1650.

Curieusement, l'église n'avait pas de façade, puisque celle-ci n'est achevée qu'en 1726 avec son escalier et son perron. D'après Madame Brocard, elle est l'œuvre d'un architecte savoyard, le chevalier Borre. Sous la porte d'entrée, on a déposé des reliques de la vraie Croix, du sang de Saint François de Sales et de Sainte Jeanne de Chantal. La chapelle reçoit une nouvelle consécration en 1727 par l'évêque de Grenoble Jean de Caulet.

La démolition de l'église commence

A la Révolution, les Visitandines sont expulsées, l'église et le couvent sont confisqués et vendus en 1797 à une certaine Louise Viviand. Début 1803, celle-ci cède au citoyen Grobert un emplacement pour bâtir avec tous les matériaux de l'église qu'elle s'est

engagée à détruire à ses frais. Aussitôt, la démolition de l'église commence : on enlève le toit, on détruit le fronton et on s'attaque aux murs.

Portrait de Georges-Marie Raymond par Jean-Baptiste Peytavin, Collection Académie de Savoie

Par chance, en novembre 1803 surviennent deux évènements qui vont la sauver. D'une part la création d'une école secondaire communale à Chambéry. Les élus choisissent de l'installer dans le couvent de la Visitation en rachetant l'ensemble à Louise Viviand. L'école ouvre fin mars 1804. D'autre part la nomination comme directeur de cette école de Georges-Marie Raymond (1769-1839). Celui-ci enseignait déjà à l'école centrale logée au château. Après avoir étudié au collège de Chambéry puis sous la direction du précepteur des fils du Marquis d'Arvillard, pour lequel son père travaillait, il a poursuivi des études de droit et travaillé au cadastre. En 1792, il devient Secrétaire général du département du Mont Blanc puis à partir de 1794 enseignant d'histoire-géographie et de mathématiques. Il a débuté sa carrière à la période révolutionnaire mais il est profondément catholique.

Dès sa nomination à la tête de l'école secondaire, il entreprend de convaincre le maire Gruat et le Conseil municipal de la nécessité d'acheter l'église en cours de destruction. Il va être soutenu par l'architecte de la Ville, Bernard Trivelli, qui rend un rapport très favorable à sa conservation. « *L'église est de bonne et solide construction, qu'elle est très propre, par les distributions et ouvertures de communication dont elle est susceptible au but de l'école auquel elle est attenante, à fournir tous les emplacements nécessaires pour compléter l'établissement… et que si elle n'est pas conservée, l'on sera obligé de la remplacer par un bâtiment à construire sur le même sol qui serait infiniment coûteux* ». Il précise ensuite que l'église ne peut être démolie sans détruire la salle de dessin, celle de réunions, une partie du logement du concierge et de la clôture de la cour. Le 5 mai 1804, par délibération, les élus constatent qu'il « *est nécessaire d'acquérir l'église pour pallier l'insuffisance des bâtiments acquis de Mademoiselle Viviand. Il manque des salles pour l'enseignement du pensionnat et les exercices publics de l'école ; on ne peut accueillir que 80 pensionnaires alors qu'on pourrait en avoir 130 à 150. L'église est à côté de l'école et suffisamment spacieuse* ». Dans le fait de conserver l'église, la commune voit un gain de place, de temps et d'argent. Il reste à persuader le citoyen Grobert d'accepter cette vente puis à remettre l'église en état. La vente sera compliquée car M. Grobert redoute « *les longueurs administratives* ». Par conséquent, le maire se retrouve contraint d'acheter l'église en son nom propre et non au nom de la commune, ce qui le met

dans une situation délicate. L'achat est fixé à 9 300 Livres tournois payables en plusieurs fois à dates fixes.

Les réparations sont toutes aux frais de la Ville

Le financement des travaux de restauration sera lui aussi difficile : le Conseiller d'état, directeur de l'enseignement public, fait savoir au Préfet le 18 octobre 1805 qu'il ne dispose d'aucun fonds pour la restauration de la Visitation. Les réparations sont donc toutes à la charge de la Ville. Et le 10 mars 1806, le maire informe le Conseil municipal que, pour la restauration de l'édifice, Georges-Marie Raymond a lancé une souscription qui a déjà rapporté 2 239 F. Ce sera loin de suffire car un relevé de dépenses (sans date) mentionne 6 000 F pour le toit auxquels s'ajoutent 4 900 F de réparations diverses. D'ailleurs, faute sans doute de crédits suffisants, les travaux sont interrompus en 1806.

Le couvent et l'église de la Visitation vers 1880.
Collection Amis du Vieux Chambéry

D'autant qu'il n'est plus question maintenant de transformer la chapelle en salle de classe. « *L'école manque d'une église spécialement affectée aux offices religieux des élèves, l'église où ils se rendent est trop éloignée et la nécessité de concilier les heures des exercices de l'école et ceux de la paroisse cause une grande incommodité. Pour tirer parti du bel édifice annexé à l'école dont la restauration est arrêtée, il est extrêmement urgent d'y placer un toit* » annonce l'élu Grand au Conseil municipal le 12 juillet 1806.

Dans le même temps, la souscription portée par Georges Marie Raymond se poursuit. Le 3 juin 1807, il lance l'appel suivant « *On se propose de restaurer incessamment l'église des Visitandines annexée au collège de Chambéry. Cet édifice, d'une architecture moderne, d'une élégante et parfaite construction, est un monument dont tous les amis de leur Pays doivent désirer la conservation. Destiné à l'usage du collège, soit pour le service divin, soit pour les exercices littéraires de la jeunesse et les solennités relatives aux études, son utilité devient d'autant plus grande qu'il offre d'ailleurs au public la plus grande commodité par sa situation avantageuse. Le rétablissement de cette église intéresse à la fois les parents des élèves pensionnaires qui n'auront dès lors aucune intempérie à essuyer, ceux des externes qui y trouvent la proximité et des heures moins gênantes pour les offices, les propriétaires, les négociants, toutes les classes de citoyens qui ne peuvent que gagner à la prospérité d'un collège nombreux… La perte de ce bâtiment entraînerait la chute d'une partie des bâtiments du collège ; il serait d'ailleurs universellement regretté. Sa restauration ne peut être en grande partie que le fruit de la bienfaisance publique* ».

« *La religion forme la base de l'éducation donnée aux élèves de cet établissement* »

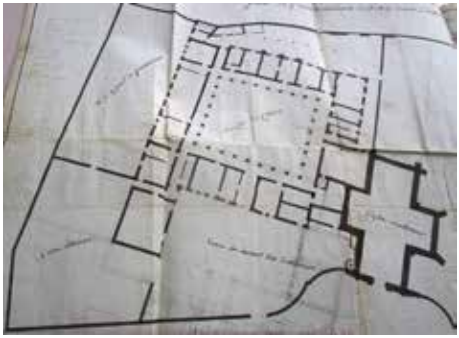

Plan du collège de Trivelli de mars 1806.
L'église est indiquée « sans toiture ».
Département de la Savoie,
Archives départementales, (189E Dépôt 1217)

rappelle le règlement de l'école. Aussi dès juillet 1804, Georges-Marie Raymond demande-t-il au Préfet un prêtre pour assurer des messes régulières le dimanche, en attendant l'arrivée d'un aumônier (qu'il aura bien du mal à obtenir). A cet effet, il a aménagé un oratoire provisoire dans le couvent-école, bien trop petit pour pouvoir rassembler tous les élèves, obligés donc de se rendre soit à l'église de Maché soit à celle de la Charité.

Quelques mois après l'ouverture de l'école dans les locaux du couvent de la Visitation, un pensionnat est inauguré. Il accepte les élèves de 9 à 16 ans. Il possède une salle pour la musique et l'écriture, une autre pour la danse et l'escrime. Très porté sur les arts, Georges-Marie Raymond établit aussi, à l'automne 1806, un musée dans l'école pour former les nombreux élèves de l'école de dessin de la Ville installée dans l'aile jouxtant la chapelle. Ce musée à but strictement pédagogique a été en grande partie financé par ses soins « *le Directeur a fait lui-même les frais des armoires nécessaires, des étagères, gradins, tables et autres objets indispensables, sacrifice qu'il a voulu faire pour le développement de l'instruction publique* ». C'est en partie l'ancêtre de nos musées actuels puisqu'il cédera les collections qu'il a constituées à la Ville.

La restauration de la chapelle

Enfin, en novembre 1809, le Journal du Département du Mont Blanc nous apprend que « *L'église de la Visitation remarquable par son élégance et la pureté de son architecture vient d'être entièrement restaurée dans son intérieur pour l'usage du collège auquel elle est annexée. Les sacrifices de la Ville, le zèle de ses Magistrats, les dons d'un grand nombre de souscripteurs ont mis enfin le collège en possession d'un édifice infiniment utile pour ses exercices religieux et autres cérémonies, édifice dont le rétablissement a été un sujet de consolation et de réjouissance pour la religion comme pour les Arts* ». L'église accueille cette année-là pour la première fois la remise des prix aux élèves méritants.

L'année suivante, l'établissement reçoit la visite du Recteur d'académie qui parcourt le musée puis se rend dans « *l'église dont il a remarqué l'élégance, la beauté simple et la grande commodité qu'elle donne à l'établissement pour les exercices religieux. Au moment où le Recteur y est rentré l'orgue, que M. Le Principal vient d'y faire placer, a fait retentir l'édifice d'une harmonie imposante et majestueuse. Cet orgue est l'ouvrage d'un amateur de cette ville, M. Couty, doué d'une adresse rare et de grands talents naturels. L'orgue qu'il a construit pour son premier essai est très remarquable par la beauté des sons et l'excellente qualité des basses ; il se trouve dans une heureuse proportion avec l'édifice où il est placé* ».

En 1810, la chapelle est donc totalement restaurée et meublée grâce au zèle de Georges-Marie Raymond qui signale « *Pour maintenir l'ordre dans la chapelle, il était indispensable de faire ranger les élèves par classes et en conséquence de pouvoir disposer de bancs. Je les ai fait faire économiquement et la dépense de tous les bancs ainsi que de la chaire ne monte qu'à 72 F. Je prie le bureau (NOTA administrant l'école) de porter cette somme par moi déboursée aux dépenses de réparations urgentes… et aux termes de l'article 86 des règlements, je préviens le bureau que pour le passé et l'avenir, ce sont les seuls fonds que j'ai à demander pour le service intérieur de la chapelle. Il restera encore à faire les linges pour l'autel et pour l'habit de l'aumônier desservant, un calice, une patène, une paire de chandelles, une couverture pour l'autel, plus à pourvoir à l'entretien des cierges, du linge et des ornements ainsi qu'à l'augmentation des bancs à mesure que l'école se peuplera. J'espère faire quelques ressources pour faire face à ces objets sans charger la caisse de la mairie. Jusqu'ici nous n'avons eu en grande partie que des effets d'emprunt, le Maire a fourni les tableaux, un Christ, deux chandeliers, un missel, un pupitre et une pierre sacrée ; tout le reste doit être rendu* ».

Georges-Marie Raymond restera à la tête de l'établissement jusqu'en 1815, la chapelle et une partie des bâtiments intérieurs étant alors occupées par les magasins de l'armée autrichienne. L'école secondaire devient, après le retour de la Maison de Savoie, un collège royal avec, comme directeurs, des religieux séculiers. Georges-Marie Raymond garde sa chaire de mathématiques et est nommé préfet d'études honoraire. Par la suite, il quittera l'enseignement pour s'investir dans la presse avec le *Journal de Savoie* et l'Académie de Savoie, dont il est un des fondateurs.

Le collège des Jésuites

Le pensionnat des Jésuites et la chapelle.
Collection privée.

Le statut du couvent et de son église change en 1823 puisque le Général de Boigne souhaite rétablir à Chambéry un collège de Jésuites, qu'il finance en partie. Par lettres patentes du 19 août 1823, le roi impose à la Ville de remettre l'ancien couvent de la Visitation aux Jésuites. Le Conseil municipal ne souhaite pas se séparer de ces bâtiments dans lesquels il a beaucoup investi. Aussi obtient-il le droit de mentionner dans l'acte de cession que, si les Jésuites cessaient leur enseignement ou que l'établissement changeait de destination, les bâtiments et le mobilier lui feraient retour. C'est ce qui se passera en mars 1848 lorsque les Jésuites seront expulsés des Etats par décision royale. Dès le mois suivant, la Ville récupère les locaux pour y installer le collège national, nom que l'établissement conservera jusqu'en 1860.

C'est pour abriter le pensionnat du collège des Jésuites, que la Ville fera édifier, d'après les plans du Chevalier Melano et avec des dons du Général de Boigne, le bâtiment en

H qui domine l'actuelle place de Genève. Un chantier, ponctué par des difficultés financières, qui s'étalera sur près de dix ans à partir de 1827. Les Jésuites ne se servaient guère de l'église de la Visitation puisqu'ils disposaient d'une chapelle intérieure où la messe était dite tous les jours. Par ailleurs, pour les grandes manifestations, comme les remises de prix, ils avaient aménagé une salle de spectacle dans l'aile neuve.

Le pensionnat des Jésuites et la chapelle. Département de la Savoie, Archives départementales, (11FS 262)

Le collège devient lycée et change de nom lorsque la Savoie devient française : on l'appelle alors lycée impérial puis, en 1870, lycée national. A partir de 1860, la chapelle, réservée d'ordinaire aux élèves, va abriter, outre de grandes messes très fréquentées par les Chambériens sous l'impulsion de ses aumôniers, des fêtes de première communion et de confirmation des élèves, comme celle présidée en juin 1866 par Mgr Billiet ou celles mentionnées dans les visites pastorales de 1884, 1886 ou 1890. La chapelle est alors consacrée à l'Assomption.

De nouvelles menaces de destruction

La façade de la chapelle au début du XXe siècle. Département de la Savoie, Archives départementales, (2Fi 198)

Pourtant, une nouvelle menace de destruction va surgir pour le bâtiment lors du projet d'agrandissement du lycée de l'architecte Vincenty adopté par le Conseil municipal en 1881. Il s'agit de démolir la chapelle et le couvent (appelé « les vieux cloîtres ») en mauvais état pour récupérer des terrains municipaux afin de donner de la lumière à la face Sud du lycée, et construire un musée-bibliothèque ainsi qu'un groupe scolaire (avec école préparatoire et école secondaire de filles) à la place. Une chapelle neuve remplacerait la vieille chapelle.

Cette fois-ci, c'est Louis Pillet Président de l'Académie de Savoie, qui intervient pour la sauver dans une publication de l'Académie. Il proteste pour des raisons financières mais surtout artistiques et historiques. Il va être violemment attaqué dans le Patriote

Savoisien en particulier par Nicolas Parent, alors Sénateur et Président du Conseil général, pour qui la chapelle est un « *bâtiment sans caractère, sans style, de mauvais goût, qui menace ruine et dont la restauration, si on la conserve, coûtera certainement une trentaine de mille francs* ». Le courrier des lecteurs participe à cette campagne de presse pour la démolition : « *Trouver dans la façade de l'ancienne chapelle de la Visitation une œuvre d'un élève de Palladio, c'est avoir une bien piètre idée de l'architecture italienne à cette époque* » … « *Une légende est répétée par une famille de la rue du Lycée qui prétend que les Visitandines, manquant d'argent pour faire construire une façade à leur église, la devraient à la générosité de la fille du bourreau de Nîmes qui l'aurait fait construire de ses deniers et se serait ainsi fait recevoir religieuse de la Visitation* ». C'est aussi à ce moment qu'on revient sur les corps ensevelis dans la crypte de la chapelle (dont on en reparlera lors de travaux en 1935) : contrairement à ce que raconte Louis Pillet, il ne s'agirait pas de Visitandines (et notamment de Jacqueline Favre) mais de Jésuites… On va même jusqu'à railler le fait que Saint Labre, « *le Saint clochard* » (1748-1783) lorsqu'il traversait Chambéry, passait beaucoup de temps à l'église de la Visitation… Finalement, le projet Vincenty est abandonné car trop cher. Il est remplacé par le projet Lathoud qui comprend l'édification du pavillon Minerve et de la première partie de l'aile de la rue Marcoz. Il conserve la chapelle mais détruit l'ancien couvent de la Visitation. La chapelle ne sera pas restaurée, on se contentera de consolider ses bases en 1892, et en 1898, d'aménager un square à la place des bâtiments détruits et de reprendre son perron et son escalier.

La destruction du couvent de la Visitation.
Collection Amis du Vieux Chambéry

Le problème de sa conservation se pose à nouveau quelques décennies après : en 1935, les murs menacent de se lézarder et la toiture est vétuste. Sous la conduite du maire Albert Perriol, des études sont menées pour savoir si elle est encore réparable. Finalement un crédit de 40 000 F pour la réfection de la toiture et la consolidation des voûtes est voté en décembre 1935.

L'intervention de Mars-Vallett

Le financement de la réfection de l'intérieur est assuré par une souscription lancée en février 1936 par l'association des parents d'élèves des deux lycées et par les associations des anciens élèves du lycée de jeunes filles et du lycée de garçons avec l'aide du syndicat d'initiative. Le président de la Société des Amis du Vieux Chambéry, Mars-Vallett, se joint à cette souscription : « *Les Amis du Vieux Chambéry ne sauraient rester indifférents aux destinées de l'œuvre d'art qu'est la chapelle du Lycée. Cet édifice dont tous nos concitoyens ont le droit d'être fiers est une page de notre histoire locale. Il a trouvé dans le passé et doit trouver dans le présent, comme dans l'avenir, la même sollicitude qui lui a permis de traverser victorieusement les trois siècles de son existence ! … Les Amis du Vieux Chambéry qui s'appliquent à conserver et à glorifier tout ce qui est l'honneur de notre ville joignent leur appel à celui des présidents et*

demandent à tous ceux qui ont l'orgueil de leur cité et le culte du souvenir de leur permettre de réaliser un aussi noble dessein ».

Début avril 1936, un déséquilibré met le feu au lierre sec qui grimpait le long de la façade. Il se communique à la charpente, la toiture est détruite et la voûte dégradée par l'eau des lances à incendie. Les dégâts sont évalués à 70 000 F. Heureusement, la chapelle était assurée. Les travaux de restauration s'achèvent à l'été 1937 avec la redécouverte de cinq cercueils que les Visitandines avaient tenté en vain d'identifier lors de la campagne de travaux précédents. On apprend que la crypte aurait été murée par les Jésuites (qui ont donc fait réaliser quelques travaux dans la chapelle).

La chapelle sert maintenant pour les deux lycées : c'est ici qu'a été célébré par l'archevêque le service religieux qui a suivi l'inauguration en 1922 de la plaque des anciens élèves du lycée décédés pendant la première guerre mondiale ; c'est aussi dans la chapelle que le 13 juin 1944, une messe a eu lieu en mémoire des victimes du bombardement du lycée de jeunes filles. Au niveau statuaire, la chapelle est une dépendance des établissements scolaires, son usage leur est réservé même si elle est, comme les lycées, propriété municipale. Eux cesseront de l'être au moment des lois de décentralisation. Seule la chapelle a conservé jusqu'à aujourd'hui son statut municipal.

La chapelle cesse d'être un lieu de culte

La façade de la chapelle aujourd'hui.
© Florian Pépellin

Lorsque la Savoie est devenue française, la chapelle a été desservie par un aumônier qui faisait partie du personnel enseignant. La loi de 1905 ayant supprimé les aumôniers, un ecclésiastique venant enseigner de l'extérieur l'a remplacé à partir de 1912. La messe dominicale de certains d'entre eux étant particulièrement courue. Les derniers offices ont été célébrés dans la chapelle dans les années 1970. En 1979, elle a été transformée en lieu d'exposition. Elle a cessé officiellement d'être affectée au culte par un arrêté préfectoral du 28 novembre 1996. En accord avec la municipalité, la pierre du maître-autel et le tabernacle ont été transférés à la Maison diocésaine. Monseigneur Feidt émettant toutefois un souhait au Préfet François Léonelli : « *que cet édifice ne soit pas affecté à d'autres cultes et qu'une préférence soit donnée à une utilisation qui respecte le lieu sacré que fut cette chapelle* ». Le Préfet s'est engagé par courrier du 4 novembre 1996 à respecter ces souhaits.

L'église, à laquelle on accède par un large escalier, présente une des trois façades « baroques » de Chambéry (avec celles de la Sainte Chapelle et de l'église Notre Dame

auxquelles on peut ajouter en partie celle de la Maison Saint Benoit). C'est une façade à deux étages séparés par un fort entablement et reliés par des volutes. Des pilastres encadrent les ouvertures que surmontent des frontons cintrés et, au sommet, triangulaire. Les niches sont vides, il y a peu de décors : l'ensemble est très sobre. Mais peut- être n'est-ce que le résultat des destructions révolutionnaires ou de restaurations ultérieures… On sait qu'à la Révolution, le fronton sommital avait été détruit, les frises de la façade ébréchées et que lors de restaurations plus récentes, on a enlevé modillons et métopes. Après avoir été inscrite aux Monuments Historiques en 1937, la façade a été classée en 1950. Sur le côté on remarque à peine son modeste clocher, très ébranlé par un violent orage qui lui fit perdre son horloge en 1865.

Intérieurement « *Cette église est en croix grecque d'une exacte proportion, les pilastres et l'entablement qui en suivent le contour intérieur sont d'ordre corinthien. Ils sont construits en belle pierre grise d'une taille parfaite, toutes les moulures sont d'une précision frappante. La coupole ayant été abattue pendant la Révolution, on en a remplacé le vide par un plafond en forme de bassin* » peut-on lire dans le Journal du Mont Blanc du 20 novembre 1809. A l'époque des Visitandines, l'aile droite du transept abritait la chapelle financée par la Duchesse de Savoie en l'honneur de Saint François Xavier, à gauche en face, un autel dédié à Saint François de Sales avait été érigé par le Président de Lescheraines.

Un mobilier et des décors mal connus

Tout avait sans doute été très détérioré ou détruit à la Révolution lorsque Georges-Marie Raymond a entrepris la restauration de la chapelle. Un rapport de 1817 nous apprend que « *L'église de la Visitation annexée aux bâtiments du collège, destinée dans un temps à être démolie, avait été mise dans un état de ruine qui paraissait irréparable. Le chef du collège fit en son nom privé appel à la piété et la générosité des pères de famille. Ayant obtenu par ce moyen quelques fonds auxquels il contribuera de ses deniers, la Ville céda à ses instances réitérées et entreprit la restauration de l'église en suppléant le reste de la dépense* ». … « *Les réparations principales achevées, il pourvut encore à ses dépens à la décoration intérieure et aux autres détails en faisant élever l'autel, en meublant la sacristie, en se procurant les vases, les ornements et les linges et en plaçant même un orgue sur la tribune rétablie* ». Les décors et le mobilier de l'église dateraient donc, s'ils ont été conservés, de la période Empire. Ce qui expliquerait la présence de l'aigle impérial sculpté sur un meuble.

L'intérieur de la chapelle au début du XXe siècle. Département de la Savoie, Archives départementales, (2Fi 197).

Ni les décors ni le mobilier n'ont jamais été étudiés ni même inventoriés. Aussi les historiens de l'art sont-ils divisés à leur sujet. Pour le mobilier, en 1972, Jacques Manoury alors Conservateur des musées, estime que certains meubles

datent probablement du XVIIe siècle tandis qu'en 1979 Christian Prévost Marcilhey, inspecteur des Monuments Historiques, estime « *le mobilier contemporain du décor d'époque Restauration et très homogène* ».

Quant aux décors muraux, ils ont été jugés médiocres par le Conservateur Dominique Richard « *à l'exception de quelques bandeaux décoratifs d'une bonne venue* » tandis que Dominique Peyre de la Direction Régionale des Affaires Culturelles écrit « *Les caissons carrés, octogonaux ou losangés sont un thème de prédilection de l'ornementation des voûtes. Ils ont disparu à la Visitation. Ici, c'est la richesse des matériaux qu'on a voulu évoquer : sur les murs peints en faux marbre, des tables mettent en valeur les « quadri riportati » monumentaux. Les retables sont entourés de draperies aux plis savamment étudiés. Ce style qui parait bien sévère et qui évite la surcharge n'accorde pas beaucoup de place à l'iconographie* ». Les décors représentent « *des personnages et des sujets chers aux Visitandines* » mais, comme le remarque Dominique Peyre, les caissons visibles sur la photo du début du siècle ont disparu tout comme la peinture du plafond dédiée aux Quatre Évangélistes. Ils ont sans doute été victimes de l'incendie de 1936.

Qui peut bien avoir peint ces décors qui couvrent à peu près la totalité de l'édifice ? Bien sûr ce peut être un artiste de passage qui n'a pas laissé son nom mais dans la mesure où l'argent était compté, il est fort possible que Georges-Marie Raymond ait fait appel à l'école de dessin, faisant partie de l'établissement qu'il dirigeait, installée à côté de la chapelle. Il a toujours défendu cette classe de dessin, uniquement financée par la Ville, même si elle était plus technique qu'artistique, et l'a bien installée : « *dans les bâtiments de l'école, il s'y trouve une très belle salle pour l'école de dessin, éclairée d'une hauteur convenable et donnant le plus beau jour* ». Pour Georges-Marie Raymond, « *Le dessin ne fait pas seulement des peintres et des sculpteurs mais en général, il forme le goût, il donne la justesse du coup d'œil, il fait acquérir le sentiment des proportions, de la précision et de l'élégance des formes* ». Cependant, il remarque « *Il importe que le professeur puisse donner assez de temps à un nombre choisi d'élèves qui aient réellement pour cet art une aptitude convenable* ». Très sensible à la culture sous toutes ses formes, Georges-Marie Raymond a publié un ouvrage sur « *La peinture et son influence sur les mœurs* ». Il avait d'ailleurs épousé la sœur du peintre Jean-Baptiste Peytavin, ancien élève de David.

Dirigée depuis sa création en 1777 par Louis Gringet (1745-1817), cette école de dessin « *a toujours été très nombreuse et on y a remarqué dans tous les temps un dessin correct et une grande beauté de crayon. Elle a produit des élèves qui se sont faits un nom à Rome, Paris, en Russie tels que Messieurs Berger, Chabord, Peytavin, Maistre, de Martinel.* » … D'ailleurs « *La manière et la perfection du crayon de cette école se manifestent dans quelques dessins d'élèves que leur beauté a fait admettre et déposer dans la salle du musée de Chambéry* ». Une vingtaine d'élèves de cette classe sont récompensés lors de la première remise des prix qui se déroule dans la chapelle après sa restauration en 1809. Parmi les récompensés des années précédentes, on relève des noms connus : Louis Borson, Jean-Baptiste Lampo, Joseph Courtois, Gaëtan Pellegrini…

La classe de dessin réunissait tous les genres principaux : la figure, le paysage, le plan, la fleur, l'ornement. Les premières leçons de Louis Gringet commençaient par la connaissance des lignes géométriques. Puis venait l'étude de la figure. Ensuite les élèves pouvaient se spécialiser dans un ou plusieurs genres. Mais les sujets restaient très sages voire religieux : « *Un article du règlement fait une obligation au professeur de ne donner que des modèles châtiés* ». La classe de dessin quittera l'établissement autour de 1820 (pour rejoindre le musée-bibliothèque installé dans l'ancienne église des Antonins à l'emplacement de la Mairie actuelle ? ou bien à l'arrivée des Jésuites ?).

Quels que soient les auteurs de ces décors muraux, ils ont fait l'objet d'un arrêté d'inscription du 14/02/1995 de la Préfecture de la Région Rhône Alpes : « *Considérant que la qualité du décor peintures murales présente un intérêt d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation, l'ancienne chapelle de la Visitation est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques* ».

Intérieur de la Chapelle. © Jean-Claude Davoine

Un artiste formé à Chambéry qui a fait carrière au Brésil

La chapelle abrite aussi plusieurs tableaux jamais étudiés semble-t-il. A quel moment ces tableaux ont-ils été mis dans l'église ? A l'époque des Jésuites, les archives consultées ne révèlent aucune trace de travaux dans la chapelle, du moins financés par le Général de Boigne ou la Ville. Mais les Jésuites peuvent en avoir effectué à leurs frais. Les tableaux peuvent aussi avoir été installés plus tard (voire plus tôt puisque les archives évoquent des tableaux prêtés par la mairie à Georges-Marie Raymond).

« *La remise des clés à Saint Pierre* » de Barandier (dans l'église de Cognin). © Franck Morat

D'après Gabriel Grenier, qui a été professeur dans le lycée et élu municipal au début du XXe siècle, ces tableaux représentent : « *la Vision de la Sainte Trinité* », « *la Vierge et les Anges* », « *Un Ecce homo* », « Une vision d'un père jésuite ». Il précise que deux d'entre eux sont l'œuvre de Barandier, ce qui nous ramène à une autre institution chambérienne : l'école de peinture fondée en 1822 et dirigée par Pierre-Emmanuel Moreau, très lié au Général de Boigne.

La carrière de Claude-Joseph Barandier (1807-1877), qui a commencé à être étudiée par Marie-Thérèse Chambon-Stoclet et Alain Lecoeur, présente encore de nombreux points d'ombre. Après avoir été formé à l'école de peinture de Chambéry, il serait parti se perfectionner à Paris (ou à Turin ?) avant de s'installer, après 1838, au Brésil où il a fait une carrière brillante de portraitiste. Ses trois œuvres répertoriées en Savoie (dont « La remise des clefs à saint Pierre » de l'église de Cognin) datent toutes des années 1832-1833. Dans la mesure où l'école de peinture était municipale, tout comme la chapelle et le musée initié par Georges-Marie Raymond (et installé depuis 1820 dans l'ancienne église des Antonins), on peut penser que les tableaux ont pu facilement être déplacés d'un lieu à l'autre. A-t-on pris conscience de la sévérité du décor de la chapelle (manquant d'iconographie comme le souligne Dominique Peyre) ? Ou bien, plusieurs dons ou legs étant venus enrichir le musée vers 1830 (Etienne Rey, François Guy) y a-t-il eu un manque de place qui aurait incité la Ville à placer quelques tableaux provenant (en partie ou en totalité ?) de l'école de peinture dans la chapelle du lycée ? A noter que c'est aussi dans ces années (1833) que décède Pierre-Emmanuel Moreau qui ne sera pas remplacé, ce qui signifie que l'école de peinture a disparu après sa mort pendant plus de quinze ans.

En 1979, l'inspecteur des Monuments Historiques Christian Prévost Marcilhey, alors en tournée, déclare nécessaire d'établir un dossier de protection pour d'autres éléments

patrimoniaux de la chapelle : le maître autel, deux autels latéraux, la barrière de communion, la chaire, le meuble de sacristie, les deux confessionnaux d'angle, deux bénitiers, le buffet. Il constate, depuis sa précédente visite en 1972, la disparition de deux ciboires, un calice, une paire d'applique en bronze doré, un Christ en croix dont il avait demandé la protection.

Plus de 40 ans après, sans remettre en cause la transformation réussie de la chapelle en lieu d'exposition, ne serait-il pas enfin temps pour la Ville de prendre conscience de l'intérêt patrimonial des lieux et de faire procéder à un inventaire scientifique des richesses qu'elle renferme en vue de la protection demandée par l'Inspecteur des Monuments Historiques avant d'envisager tous travaux ?

Bibliographie

Remerciements pour leur aide à Mesdames Michèle Brocard, Anne Buttin, Anne Truchet-Bern et à Messieurs Jean- Baptiste Bern, Jean-Claude Bouchet, Franck Morat, Florian Pépellin et Philippe Raffaelli.

Sources :

• Arragain, Jean-François, « La riche histoire du lycée Vaugelas », Amis du Vieux Chambéry, 2013.
• Chambon-Stoclet Marie-Thérèse, Lecoeur Alain, « Sur les traces du peintre savoyard Claude-Joseph Barandier », Amis du Vieux Chambéry, Tome XIX, 2010.
• Collectif sous la direction de Dominique Peyre, Fresques et peintures murales en Pays de Savoie, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, Gemap, 1988.
• Collectif Mémoires et documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 1908 – 1912 et 1935.
• Grenier, Gabriel, Le lycée de Chambéry, Imprimerie Chambérienne, 1913.
• Pallière, Johannès, L'histoire exemplaire du lycée Vaugelas de Chambéry (1860-1990), La Fontaine de Siloé, 1990.
• Pillet, Louis, « La chapelle du lycée de Chambéry », Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, 1883.
• Stéfanini, Francis, Histoire de l'enseignement secondaire à Chambéry 1564-2006, 2007.

Sites Internet :

• https://multicollec.net, Les événements de 1848 en Savoie, Journal de Jean-Baptiste Vernaz avocat au Sénat de Savoie.
• https://dumas.ccsd.cnrs.fr, Rochet Janie, L'école de dessin de Chambéry, de sa création à l'émergence de l'école de peinture, Mémoire de Master 1 sous la direction de Sandra Costa, 2009-2010.
• https://academiesavoie.org, site de l'Académie de Savoie, biographie de Georges-Marie Raymond.
• https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr, inventaire régional des lycées.
• Presse ancienne sur Lectura plus, Gallica BNF, Accademia delle Scienze di Torino.

Archives départementales de la Savoie – Conseil Départemental : 1FS 2506 - 189E dépôt 1216 - 189E Dépôt 1217 - 189E Dépôt 1218 - L 1572 – L 1573 - L 1574 - L 1575 – 43 F 122 à 133 - 43F 218 – 43F 219 - 20 891 - T 224 - Tabellions de Chambéry 1815 – 1836

Archives diocésaines.

Conservation départementale du patrimoine.

Les La Forest et Chambéry : retour sur des liens séculaires

Philibert de La Forest Divonne

Le 29 avril prochain, les Amis du Vieux Chambéry auront le plaisir de découvrir à Saint-Jean-de Chevelu le chantier de restauration du château de La Grande Forest (ISMH), dont les fondations remontent au XIIIe siècle. En situation d'abandon total depuis vingt ans, cet édifice était voué à la destruction en janvier 2021, eu égard au péril imminent qu'il représentait pour la sécurité publique. Cependant, grâce à la détermination de ses nouveaux propriétaires et de Virginie Girod, maire de Saint-Jean-de-Chevelu, le château de La Grande Forest est aujourd'hui sauvé. Toujours en cours, la campagne de restauration, exceptionnelle par son ampleur et l'intérêt du lieu, mérite le soutien de tous les passionnés du patrimoine*.

Au-delà de leur valeur architecturale, ces murs, qui veillent sur le col du Chat depuis près d'un millénaire, sont le berceau d'une famille de la noblesse chevaleresque savoyarde qui lui a donné son nom : les La Forest. L'ascension de cette famille est favorisée par le rôle militaire, politique et religieux qu'elle joue au cours du Moyen Age et par les charges que lui confie la Maison de Savoie.

Le destin de la famille La Forest est aussi intimement lié à la ville de Chambéry, capitale administrative du comté puis du duché de Savoie. Des La Forest y exercent des rôles premier plan, tant auprès des princes que des institutions de la ville : Guillaume III de La Forest est châtelain de Chambéry en 1456 ; Pierre de La Forest, puis son fils Charles, deviennent gouverneurs du château au début du XVIe siècle…

Au-delà de ces charges, des membres de la famille La Forest prennent part à des épisodes marquants de l'histoire de Chambéry. Revenons ici sur trois d'entre eux, qui se sont déroulés durant le Moyen Age et les débuts de l'Époque moderne. Le premier, capital pour l'essor de la ville, débute alors qu'elle est encore sous l'autorité des vicomtes de Chambéry.

La vente de la ville au comte Thomas Ier de Savoie en 1232

Dès le début du XIIIe siècle, la famille La Forest apparaît dans l'entourage des vicomtes de Chambéry. Les liens très forts et sans doute la parenté directe qui unissent les deux familles ressortent de la similitude et la récurrence de certains prénoms, souvent héréditaires au Moyen Age, mais également d'une collaboration étroite à l'image de ce qui se produit le 23 juin 1215. Ce jour-là, le vicomte Berlion de Chambéry manifeste le désir de faire entrer ses deux filles en religion à l'abbaye du Betton et, parmi les témoins à cet acte, passé sous le porche de l'église du Temple à Chambéry, figure le chevalier Thorenc de La Forest. Ancêtre direct des générations actuelles, il apparaît dans des chartes dès l'année 1194.

L'événement le plus notable va suivre : le 15 mars 1232, ce même Thorenc est

témoin, avec trois autres La Forest, Berlion, Sigomon et Martin, de l'accord par lequel le vicomte Berlion de Chambéry vend la ville de Chambéry au comte Thomas de Savoie (1178-1233) pour 32 000 sols forts de Suze.

Le 19 mars 1232, la comtesse de Savoie et ses fils Amédée et Aymon ratifient cet achat au château de Pierre-Châtel. Martin de La Forest figure parmi les témoins de l'acte.

Le 24 mars 1232, c'est au tour de Guillaume de Chambéry, fils du vicomte Berlion, de ratifier la vente de la ville faite par son père au comte de Savoie. Parmi les témoins figurent Thorenc, Sigomon et Martin de La Forest.

La présence des La Forest à chacun de ces actes fondateurs, qui donnèrent à la Savoie sa capitale, atteste de l'importance des liens de la famille avec la ville dès la première moitié du XIIIe siècle.

La ville de Chambéry et ses remparts

Le tournoi du Comte Vert de 1348

Un siècle plus tard, un La Forest participe, selon Samuel Guichenon (1607-1664), au fameux tournoi organisé à Chambéry en 1348 pour fêter les victoires du comte Amédée VI de Savoie en Italie. Exercice chevaleresque par excellence, cette joute est restée célèbre dans l'histoire.

Dans son *Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie* (1660), Samuel Guichenon rapporte que le comte Amédée VI, « *pour sa récréation et pour une réjouissance publique* », ordonne des joutes et des tournois pendant trois jours. Paraissant tout de vert vêtu, Amédée VI y gagne le surnom de Comte Vert. Samuel Guichenon indique que les armes des vainqueurs de ce tournoi sont peintes « en l'ordre qu'ils jouxtèrent » dans l'église

des franciscains de Chambéry. Les armes La Forest, semblables à celles que la famille porte encore de nos jours, y occupent « *la quinzième [place] de Synople à la bande d'or, frettée de gueules. Qui est de la Forests, Cimier un Aigle de Sable. Devise, Tout à travers* ».

Armes de la famille La Forest,
« Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie »

L'éphémère archevêché de Chambéry en 1515

Laissons de côté cet épisode guerrier pour en venir à de plus pieuses considérations et évoquons Jean, fils d'Hugues de La Forest (circa 1436-1509), maître d'hôtel du duc Charles Ier et gouverneur de Nice. Jean de La Forest (1467-1537) suit une carrière cléricale : il est abbé de Saint Jacquême d'Aoste, de Saint-Juste de Suze, de Payerne et du Grand Saint Bernard ; par ailleurs, il est chanoine des cathédrales de Genève et de Macon. Il devient doyen de Savoie et c'est lui qui, en 1501, préside dans la Sainte Chapelle du château de Chambéry la cérémonie solennelle de présentation du Saint Suaire à Marguerite d'Autriche, épouse du duc Philibert le Beau (1480-1504). En 1502, il succède à son oncle, Pierre de La Forest (+1502), dans la charge de grand aumônier de Savoie.

Il est ensuite associé à ce qui aurait pu être une autre date capitale de l'histoire chambérienne et qui fait de lui son tout premier prélat. En ce début du XVIe siècle, le décanat de Savoie appartient au diocèse de Grenoble, dont l'évêque est nommé par le roi de France. Voulant se libérer de cette emprise indirecte, le duc de Savoie Charles III (1486-1553) obtient le 21 mai 1515 du pape Léon X l'érection de Chambéry en archevêché. Jean de La Forest est alors nommé archevêque sur présentation du duc (« *et ecclesiam Sanctæ Sindonis castri ejusdem civitatis tunc oppidi Camberiacensis in metropolitanensem ecclesiam cum archiepiscopali dignitate , apostolica auctoritate erexerimus et instituerimus […] mensæ archiepiscopali Camberiacensi perpetuo applicaverimus, appropriaverimus, univerimus et annexerimus , necnon de persona dilecti filii Joannis electi Camberiacensis, de simili consilio cadem auctoritate providendum duxerimus* », bulle du 8 des ides de juin 1515).

L'existence de cet archevêché est cependant éphémère : y voyant un affront à son influence, le roi de France François Ier en obtient, par la menace, l'abrogation dès le 22 septembre 1516. Chambéry repasse alors sous la coupe de l'évêque de Grenoble et ne devient vraiment siège épiscopal qu'en 1779.

Jean de La Forest, éphémère archevêque de Chambéry, se consacre alors aux autres charges qu'il détient, notamment celle d'abbé de Nantua. C'est justement dans cette abbaye que le roi François Ier, en route pour l'Italie, s'arrête pour y passer la nuit le 20 septembre 1536. Peu rancunier, l'abbé Jean de La Forest y accueille le souverain qui l'a privé de son trône épiscopal.

Sceau de Jean de La Forest (1467-1537) daté de 1522

Des liens anciens qui se perpétuent à travers les siècles

Ces trois épisodes illustrent l'ancrage profond et ancien des liens unissant la famille La Forest à la ville de Chambéry. Ces liens perdurent à travers les siècles, à l'exemple de Philiberte de La Forest (+1587), supérieure du couvent Sainte Claire de Chambéry en 1573, ou encore de Charles de La Forest (1635-1676), nommé Sénateur de Savoie par lettres patentes du 15 décembre 1662.

A la fin du XVIIe siècle la famille s'éloigne temporairement de Chambéry et s'installe à Divonne, dans le pays de Gex, mais, deux siècles plus tard, des La Forest renouent avec leurs racines savoyardes. En témoignent ces quelques lignes tirées des mémoires de Michel de La Forest Divonne (1923-2008), croix de guerre 1939-1945. Âgé de 20 ans, il assiste le 26 mai 1944 depuis Saint-Cassin au bombardement de Chambéry avant de venir porter secours aux sinistrés :

« *Chambéry subit un terrible bombardement auquel nous assistons de la terrasse de la maison. Les avions américains, en une seule formation, larguent toutes les bombes sans faire de détail. Quelques-unes d'entre elles éclatent à 400 ou 500 mètres de la maison, les autres écrasent le centre de la ville qui disparaît bientôt sous un nuage de fumée. Je saute sur ma bicyclette pour tenter d'apporter ma contribution aux premiers secours. Spectacle de désolation : je rencontre Léon Costa [de Beauregard] devant sa maison en flammes. J'apprends que mon cousin Alfred de La Forest Divonne a été mortellement atteint en sortant de l'église Notre Dame. Beaucoup de victimes et d'énormes dégâts matériels pour un très mince résultat : la gare et les voies ferrées qui constituaient l'objectif n'ont pratiquement pas souffert* ».

Ainsi, l'attachement des La Forest à Chambéry et ses environs perdure toujours et les générations continuent de s'y succéder aujourd'hui.

* Pour pouvoir faire un don : https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-la-grande-foret-de-saint-jean-de-chevelu

La rue Basse du Château témoin de l'histoire chambérienne….

Jean-Olivier VIOUT, *Président honoraire de l'Académie de Savoie*

La première image qui vient à l'esprit de celui qui part à la recherche d'une restitution du Chambéry médiéval est celle de la rue Basse du Château dont la vision demeure de nos jours, évocatrice de cette époque. Certes, la plupart des immeubles qui la bordent aujourd'hui, ont été édifiés à des périodes plus récentes, mais cette diversité d'âge ne porte pas atteinte à l'aspect de cette rue, assurément l'une des toutes premières de l'ancienne capitale savoyarde. C'est à une redécouverte de son histoire que je vous convie.

Partons de l'an 1232. Le 5 des ides de mars de cette année-là, le vicomte Berlion de la famille des sires de Chambéry vend au comte de Savoie Thomas 1er un petit groupe d'habitations, au pied d'une motte castrale[1] que les historiens désignent sous le nom de Chambéry le Neuf [2].

Ce dernier, après avoir accordé des franchises à ses habitants, va décider de les protéger contre les intrusions de bandes armées et autres indésirables qui sévissent sur les grands chemins, en ordonnant et finançant la construction d'un rempart qui entourera la bourgade sans englober le château dont il n'est pas encore propriétaire.

Au cœur de cette modeste cité, la rue qui nous intéresse se dénomme alors Charrière de Bellecombette[3], car le pont par lequel on franchit à son extrémité le bras de la rivière de l'Albanne, se dénomme Pont de Bellecombette.

Pourquoi ce pont porte-t-il le nom de Bellecombette, ce hameau au pied du village de Montagnole (qui s'unira en 1497 avec le hameau voisin de Jacob pour former la commune de Jacob-Bellecombette) ? On l'ignore, bien que l'on puisse se hasarder à une supposition que l'on formulera plus tard.

1 Précision d'importance : la vente porte sur le seul bourg de Chambéry et n'englobe pas le château. Celui-ci passera des mains de Berlion à celles de noble Othmar Allamand, puis à celles du seigneur de la Rochette. Il faudra attendre le 6 février 1295, pour que ce dernier le cède au comte de Savoie Amédée V.

2 Par opposition à une seigneurie dont sont en possession les sires de Chambéry, au nord-ouest de la colline de Lémenc et que l'on va dorénavant désigner du nom de Chambéry-le-Vieux

3 Charrière : voie par laquelle peut passer un char

Cette rue est importante dans la vie de la cité. C'est la voie la plus directe pour accéder au château, dont l'unique accès est celui de l'actuelle place du château.

Mais, un siècle plus tard, entre 1352 et 1392, le comte de Savoie Amédée VI - le célèbre Comte Vert - fait remplacer la première muraille par une enceinte fortifiée plus importante (1 600 mètres de longueur) qui cette fois englobe le château dont la maison de Savoie est désormais propriétaire, ainsi que quelque soixante bâtiments supplémentaires parmi lesquels les couvents des franciscains et des dominicains.

La Charrière de Bellecombette demeure toujours la voie d'accès la plus directe au château. Certes, existe parallèlement à elle, la rue du Bourg Neuf [4] mais celle-ci est plus éloignée de l'entrée du château. C'est dire l'animation de notre rue et son importance dans l'urbanisme de la cité.

Dès le lever du jour, débute le défilé des fonctionnaires de toutes conditions sociales qui, à pied ou en charrois, se rendent au château, sans omettre les domestiques, fournisseurs de denrées périssables et autres visiteurs ayant à se rendre dans la demeure comtale.

Le sol de la rue n'est alors qu'en terre battue qui devient un véritable bourbier à la première intempérie, générant d'incessantes remontrances auprès des syndics et du conseil de ville. Il faudra attendre 1536 pour que celui-ci ordonne le pavage de la rue qui ne s'achèvera que 44 ans plus tard, en 1580, tant les revenus annuels de la commune sont comptés.

Quel est l'aspect de la rue en ces treize et quatorzième siècles ? Comme la plupart des façades des maisons de la ville, celles de la charrière de Bellecombette sont étroites (de l'ordre de 4,40 mètres selon un relevé de 1382) et s'étirent en profondeur, desservies par des allées latérales. Elles ne possèdent qu'un seul, voire deux étages au-dessus d'une boutique. Les tours et tourelles qui constitueront une des caractéristiques des grandes habitations chambériennes, si l'on en croit les récits de voyageurs, n'apparaîtront qu'à partir du XVIe siècle.

La majorité de ces maisons du Moyen Age sont faites d'une ossature de montants de bois entre lesquels un remplissage d'agglomérat de terre d'argile et de paille (le torchis) constituent les parois. Leur charpente est recouverte de tavaillons en bois. Autant de proies faciles pour le feu qui explique la fréquence des incendies, dont celui du 3 mai 1385 qui détruisit plusieurs quartiers de la ville.

De cette charrière de Bellecombette moyenâgeuse il ne reste que peu de vestiges.

---

4 L'actuelle rue Juiverie

C'est, à hauteur du n° 60, une des boutiques chambériennes typiques de l'époque, ainsi décrites par l'historien Gabriel Pérouse : « *boutique fermée, sous son arc cintré, d'un large banc de pierre ou banche qui servait d'étalage pendant le jour et sur lequel, au soir tombant, le maître de céans prenait sa soupe en causant avec les voisins, avant de poser les lourds contrevents de noyer (…) un proverbe dit « Vieux comme les bancs des rues* »

Deux autres boutiques du même type subsistent dans la rue mais la pose de vitrines est venue dissimuler la majeure partie de leur banche de pierre.

Autre vestige du moyen-âge, au n° 27, une des rares maisons de la rue qui a conservé son volume d'origine. Composé d'un rez-de chaussée et de deux étages, elle tranche avec les immeubles mitoyens édifiés postérieurement au XVe siècle. On observe sur sa façade une fenêtre murée, surmontée d'un arc trilobé, caractéristique des XIIIe ou XIVe siècles. A ses côtés, deux larges fenêtres à meneaux qui ont succédé à cette étroite ouverture, aux alentours du XVIe siècle.

Cette demeure fait angle avec l'étroite rue Sainte Appolonie, la plus petite des rues du Vieux Chambéry qui aujourd'hui s'achève sous un porche s'ouvrant sur la rue de Boigne.

Avant le percement de cette dernière, cette rue Sainte Appolonie débouchait directement sur la place du château, à proximité de la petite chapelle de l'hôpital des Bonivard dédiée à Sainte Appolonie, dont elle avait pris le nom.

On l'appelait à l'origine rue du Four, car était implanté dans cette rue, le four Visingrin, l'un des cinq fours de la ville qui avaient le monopole de la cuisson du pain. Le petit bâtiment qui l'abritait subsiste de nos jours, car ce four demeura en activité jusqu'au XIXe siècle.

La nuit tombée, brûlait dans cette rue du Four, un autre feu qui avait donné à cette rue un autre nom de baptême : « *platea feminarum* » (place des femmes) indiquant à ceux qui auraient pu l'ignorer, que les femmes de mauvaise vie, selon l'expression en usage, exerçaient leur négoce dans cette rue.

Certes, en 1388, un édit de la pieuse Bonne de Bourbon, régente des Etats de Savoie, à la suite du décès de son époux, le Comte Amédée VI, avait ordonné à ces semeuses de perdition de sortir des remparts de la ville. Mais celles-ci ne s'étaient pas exilées très loin, au point que la poterne précédant le pont de Bellecombette, au débouché de notre charrière de Bellecombette, prit le nom de « *porta filiarum* » (la porte des filles). Et l'on sait par Thimoléon Chapperon, dans son Chambéry à la fin du XIVe siècle, que l'édit tombant au fil des ans en désuétude, les proscrites reprirent bientôt leur place autour de la rue Sainte Appolonie.

Mais revenons dans la charrière de Bellecombette qui, à la fin du Moyen-Age, prend le nom de rue Sous le Château. Un passage aérien a fait son entrée dans son décor.

Édifié sur trois solides poutres reposant sur trois corbeaux de pierre et éclairé de quatre petites fenêtres, sa datation n'est pas certaine mais il est d'une époque très postérieure à la fin du Moyen-Age. D'aucuns affirment qu'il remonte à l'époque de l'occupation de Chambéry par les espagnols (1742 - 1748) et qu'à l'image d'autres passages similaires en ville, il était destiné à se prémunir des perquisitions et visites domiciliaires inopinées. Mais des architectes et historiens estiment que sa structure permet de le faire remonter au XVIIe siècle. La ville possédait alors de nombreux spécimens de ces passages aériens dont certains, selon Gabriel Pérouse, étaient antérieurs au XVIe siècle.

Le passage aérien de la rue Sous les Château faillit disparaitre en 1849. En effet, le 3 juillet de cette année-là, plusieurs propriétaires de la rue présentèrent une requête au Syndic de la ville. Ils y exposaient que ce passage aérien était quasi inutile, qu'il empêchait la libre circulation de l'air dans la rue (!), qu'il déparait le décor de la ville et surtout qu'il nuisait à la salubrité publique, dont la nécessité se faisait particulièrement sentir dans ce moment où l'on craignait le choléra.

Les pétitionnaires mettaient également en avant l'article 135 du Règlement de la ville qui prohibait « de restaurer tout ou partie de semblables galeries lorsqu'elles étaient en état de caducité », et faisaient référence aux récentes démolitions de semblables galeries aériennes, dans le quartier de la Boisse et rue Saint-Antoine.

De son côté, le propriétaire du passage objectait que celui-ci étant à hauteur du 2e étage, ne nuisait ni à la salubrité de la rue ni à la circulation de l'air.

Le syndic s'empressa d'ordonner à l'architecte municipal d'expertiser le passage aérien de la rue Sous le Château. Le rapport de l'homme de l'art allait s'avérer rassurant : il estimait cette galerie solide et en bon état, les travaux en cours se bornant à la réfection de sa toiture.

On parvint à transiger. Le propriétaire proposa de le conserver encore durant trois ans, moyennant une redevance annuelle de 50 centimes et s'engagea à le démolir à l'issue de ce délai, ce que le conseil de ville accepta, le 7 juillet 1849.

Mais à l'issue de ce délai de trois années, aucune démolition du passage aérien n'intervint, car on tergiversait sur la responsabilité qui pourrait être engagée si la démolition venait à entrainer des dommages aux deux immeubles sur lesquels il s'appuyait.

Finalement, le 29 septembre 1864, après plus de dix années de palabres, le commissaire de police municipal notifia aux héritiers du propriétaire qui entre temps était décédé, d'obtempérer sous huitaine. Qu'advint-il ? Nul ne le sait. Opposa-t-on d'autres arguties ? Toujours est-il que le passage aérien échappa au pic des démolisseurs et s'installa définitivement dans le paysage de la rue sous le Château.

Mais, un siècle plus tard, en 1969, le « Pont des Soupirs » chambérien, suscita les alarmes des amoureux du patrimoine. Décrépitude de ses murs, dégradations importantes de sa toiture révélaient que ses jours étaient désormais comptés, son propriétaire ne disposant pas des ressources financières permettant d'engager les travaux de sauvetage qui s'imposaient. C'est alors que la société des Amis du Vieux Chambéry manifesta une belle réactivité en lançant une souscription publique permettant de réunir les fonds nécessaires.

Grâce au bienveillant appui de Gaston Bornand, l'emblématique directeur départemental du Dauphiné-Libéré, ce journal accepta de publier régulièrement la liste des souscripteurs. Il s'en suivit un effet boule de neige qui, en quelques semaines, permit de réunir les fonds nécessaires. Et c'est ainsi que grâce aux Amis du Vieux Chambéry, le passage aérien fut sauvé.

Mais poursuivons notre flânerie historique en nous arrêtant devant trois des principaux corps de bâtiments de notre rue.

Tout, d'abord, à son entrée, côté place Saint-Léger, l'antique maison des Bonivard remaniée et exhaussée au XVIIe ou XVIIIe siècle.

La famille Bonivard aux armoiries blasonnées « *D'or à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent* », était l'une des plus anciennes familles nobles de Chambéry. Parmi les témoins de l'octroi par le comte Thomas de Savoie des franchises à la ville, le 4 mars 1232, figurait un membre de la famille Bonivard. Jehan Bonivard était syndic de Chambéry, en 1349 ; deux membres de la famille Bonivard noble Pierre Bonivard et Anthoine Bonivard figuraient parmi les 43 chambériens les plus aisés de la ville, selon un relevé de 1355. En 1362, les Bonivard qui possédaient leur chapelle dans l'église de Lémenc, virent un de leurs membres être élevé au rang de chevalier de l'ordre de l'Annonciade.

C'est dire le rang de cette famille qui occupait cet hôtel particulier, à l'entrée de la rue et dont l'étroitesse de la façade serait due, selon certains auteurs, au toisage ou toisé, cet impôt qui était calculé sur la largeur des façades.

Le second bâtiment d'importance de la rue, par ordre chronologique, se situe à son autre extrémité, à proximité de la place du château. C'est l'ancienne maison des Chabod devenu hôtel particulier au XVe siècle.

Les Chabod sont au nombre des premiers bourgeois de Chambéry. Depuis le XIIe siècle, ils portent le titre de seigneur de Jacob en raison d'un domaine acquis sur cette commune qu'ils ne cesseront d'agrandir par l'acquisition successive d'un manoir en contrebas de l'église, de 775 fosserées de vignes à Montgelas, d'un four et d'un moulin, en contrebas du chemin de la cascade. Ils ont juridiction féodale sur une portion de la commune correspondant à l'actuel quartier du Petit Biollay.

L'installation de leur demeure au pied du château est attestée de manière certaine par le compte des syndics de Chambéry des années 1449- 1450 qui fait état de réparations *au Pont des Chabod de Bellecombette, devant le château, entre les maisons Chabod et Payni*[5].

5 René Payni était en 1388, recteur des Ecoles de la ville.

« Le Pont des Chabod de Bellecombette » mentionnent les syndics. Et si l'origine du nom patronymique de Bellecombette porté alors par notre rue et son pont enjambant un bras de l'Albanne, provenait de la présence en ce lieu de la demeure des seigneurs de Jacob et de son hameau de Bellecombette ? Supposition non totalement dénuée de fondement.

Ce que l'on sait, c'est qu'en ce milieu du XVe siècle, la maison est la propriété de Barthelemy Chabod seigneur de Lescheraines. Trésorier du duc Louis de Savoie, puis conseiller ducal avant de devenir président de la chambre des comptes, il détient, selon Gabriel Pérouse, l'un des plus importants fiefs des environs de Chambéry, possédant juridictions haute, moyenne et basse sur tout le territoire de Jacob jusqu'aux Charmettes.

On garde sa mémoire à travers une inscription en langue latine provenant de la chapelle qu'il avait fait édifier, en 1442, en l'église de Lémenc où il fut enterré et qui a été placée dans la muraille extérieure de l'édifice, à gauche du porche d'entrée, toujours visible de nos jours[6].

Revenons à notre hôtel particulier. Les archives ne nous renseignent pas sur la date précise de sa construction qui a remplacé la première demeure de la famille Chabod. On peut néanmoins, par le style et la disposition des lieux, la situer, avec une quasi-certitude, dans la première moitié du XVIe siècle.

Les biens et titres des Chabod de Lescheraines sont alors principalement détenus par les deux premiers petits-fils de Berthélémy Chabod, Jacques et Louis qui arborent notamment les titres de seigneurs de Lescheraine, Arith, Villeneuve, Aiguebelette etc, et dont les armories sont « *d'azur semé de fleurs de lys d'argent à la bande d'or, chargées de trois lionceaux de gueules* ».

On ignore lequel de Jacques ou Louis Chabod décida la destruction du vieux bâtiment familial existant et la construction de l'hôtel particulier qui subsiste de nos jours. On ne connait pas davantage le nom de son architecte.

Ce dernier a érigé une demeure de style Renaissance ayant la forme d'un trapèze dont les côtés ne sont ni rectilignes, ni parallèles entre eux. Cette absence de symétrie est due à sa situation en un endroit où la rue épouse une courbe légère sur la gauche, en direction du château. Le bâtiment lui-même, doté de trois étages, occupe trois des côtés du trapèze. Le quatrième, bordant la rue, est doté d'un mur percé d'une porte cochère ayant un bel arc en plein cintre, que surmonte une terrasse de plus de deux mètres de largeur communiquant avec les appartements des ailes latérales, à hauteur du premier étage. Cette terrasse était à l'origine un passage couvert, comme en témoigne un plan de 1780 conservé aux archives départementales de la Savoie.

6 On trouve sa traduction dans « Vieux Chambéry » Tome Premier (page 15) Ed. Ste des Amis du Vieux Chambéry - 1968

Une petite cour pavée dessert à gauche les communs, écuries, remises diverses et, face à l'entrée, la porte de la montée d'escaliers. Cette porte est surmontée d'une accolade peu prononcée au-dessus de laquelle, à une période plus récente, des armes de la maison de Savoie ont été peintes.

L'escalier, quant à lui, est un typique escalier du XVIe éclairé au niveau de chaque étage par une large fenêtre à meneaux. Comme ailleurs dans le Vieux Chambéry, il loge dans une tour et ne forme pas de paliers aux étages, ceux-ci étant constitués par des galeries autrefois ouvertes sur la cour, comme on le retrouve notamment à la maison Dieulefils, place Saint Léger ou à l'hôtel Chabod de Saint Maurice, rue Juiverie.

Autre particularité à signaler, l'hôtel est flanqué d'une dépendance à usage de cave, autrefois en liaison directe avec la rue Juiverie, par une impasse donnant sur cette rue (ainsi que le montre, au XVIIIe, le plan des canaux de Chambéry).

Tel est donc, en ce XVIe siècle, l'aspect de la nouvelle demeure des Chabod en ville : hôtel important, maîtresse maison de la rue, comportant au total 25 pièces et plus de 45 portes et fenêtres.

Mais à la veille du XVIIe siècle, René Chabod nouveau maître des lieux, épouse noble Melchionne Dufour veuve d'un certain Jean-Claude Balland auquel elle a donné un fils, Guillaume Balland.

Ce mariage antérieur serait sans grande importance si on ne précisait qu'aucun enfant ne va naître de la seconde union de la veuve Balland avec René Chabod. C'est ainsi que, se voyant sans descendant, René Chabod va instituer héritier universel le fils de feu Guillaume Balland, Jean-Louis Balland.

Lorsque le 26 décembre 1643, René Chabod, rend le dernier soupir, s'achève la présence dans ce quartier de Chambéry, de l'antique famille des Chabod de Lescheraine et son remplacement, par les Balland.

Voici donc les Balland dont les armoiries d'azur, au bras droit vêtu de gueule, tenant une balance d'or, indiquent leur place dans la noblesse de robe. Cette famille originaire de Pont-de-Vaux en Bresse, a déjà compté parmi ses membres un sénateur au Sénat de Savoie,

en la personne de Guillaume Balland dont on a déjà parlé, qui précédemment avait été syndic de Chambéry et membre de la commission des Etats Généraux de Savoie.

C'est René Balland, l'un des dix enfants de Jean-Louis Balland, qui va maintenant occuper l'hôtel de la rue Sous le Château. René Balland est maître auditeur à la Chambre des comptes et avocat patrimonial du Ducs de Savoie. Mais il va bientôt s'illustrer dans la direction d'un chantier assez titanesque pour l'époque.

Depuis l'époque romaine, pour gagner Lyon, existaient deux voies : l'une par les cols Saint Michel et du Crucifix dans le massif de l'Épine, l'autre par le défilé des Échelles.

Ce défilé des Échelles étant surélevé par rapport à la vallée sur lequel le voyageur débouchait en venant de Savoie, on avait aménagé dans le rocher des escaliers de pierre en forme de degrés, dénommés les Échelles. C'était là un passage guère commode puisqu'il fallait décharger les mulets à la montée et à la descente et faire transporter leur charge à dos d'hommes par « *de pauvres paysans, à nu-pieds durant plus de cinq cents pas de longueur, à travers d'un rocher tout pointu et mal uni* ».

C'est pourquoi, en 1667 le duc de Savoie Charles-Emmanuel II décide de construire une route donnant accès au défilé et désigne René Balland directeur du chantier. Il est inattendu de voir un maître auditeur à la chambre des Comptes, homme de loi avant tout, avoir à concevoir et à diriger un travail de cette importance. Mais telle est la volonté du souverain.

Les travaux commencent le 25 septembre 1667. Il faut s'attaquer aux rochers sur lesquels vont être fondés les murs de soutènement de la route à créer. Les mois passent ; les travaux se révèlent plus complexes que prévus. Le duc de Savoie s'impatiente et ordonne à Balland d'achever les travaux pour la fin de l'année 1668. Mais il n'en est rien. 1669 se passe et le chantier n'est toujours pas achevé. Le duc Charles-Emmanuel est furieux.

En décembre 1671, l'entreprise ayant été enfin menée à bonne fin, la Chambre des Comptes fait connaître au duc qu'elle souhaite réaliser contre un rocher, à l'entrée du défilé des Échelles, un cartouche contenant une inscription commémorative pour célébrer « *le meilleur monarque du monde que les passants béniront à jamais* ». Et René Balland se voit confier la réalisation du cartouche et de l'inscription. Malheur ! Il a osé mentionner son nom, au pied de l'inscription, en qualité de directeur des travaux.

Il n'a pas que des amis ; on le traite de prétentieux et on le fait savoir à la cour de Turin. Au point que son nom va disparaitre du texte de l'inscription qui bientôt va prendre place au centre du cartouche.Dépité, René Balland va couler le reste de ses jours, au milieu de ses sept filles que lui a données son épouse Marguerite Gantelet, douillettement installé dans son hôtel de la rue sous les Château où il va s'éteindre de maladie, le 25 août 1677.

Le frère de René Balland, Gaspard Balland, rejoindra à son tour l'hôtel particulier, à la suite de sa nomination au Sénat. Mais la famille Balland va peu à peu s'effacer du paysage chambérien. En 1790, on sait que ne demeure plus dans l'hôtel particulier qu'une dame Balland occupant le deuxième étage avec son frère, l'abbé de Massingy, tandis que le troisième étage est occupé par deux professeurs au collège-pensionnat national. En 1861, la présence des Balland a pris fin, l'hôtel est occupé par trois rentières et un conseiller à la cour d'appel. Leur succéderont un conservateur des hypothèques, un avoué, un huissier, un maître de danse et enfin, en 1906, dix manœuvres italiens et leurs familles, embauchés par des entreprises de bâtiment de la région.

Telle a été la longue histoire d'une des plus anciennes demeures de la rue. Laissons-la un moment et redirigeons nos pas vers la place Saint Léger pour nous arrêter devant un autre hôtel particulier : l'hôtel de Morand.

Le volume du bâtiment est sans commune mesure avec celui de l'hôtel Chabod-Balland, tout comme son architecture. On ne retrouve pas de porche d'entrée s'ouvrant sur une cour donnant accès à l'hôtel particulier mais un imposant corps de logis articulé autour d'une cour centrale, reprenant le plan d'inspiration transalpine que l'on retrouve à l'Hôtel Costa (place Métropole) .

Via cette cour, l'hôtel est traversé de part en part, par une allée reliant la rue Sous le château et la rue Juiverie. C'est pourquoi, il possède deux entrées symétriques donnant sur chacune de ces deux rues. Aussi, est-il domicilié tantôt rue Sous le Château tantôt rue Juiverie.

Chacune de ses entrées, fermée par de lourdes portes en bois a été dotée d'une élégante imposte rayonnante en ferronnerie reposant sur une règle métallique décorée en alternance de roses et de petites consoles. La paternité de ces œuvres d'art ne fait aucun doute. On la doit à Jacques-Louis de Castagnery de Châteauneuf qui, en ce XVIIe, exploite la concession de l'exploitation des mines de fer des Hurtières, acquise par sa famille au siècle précédent, et qui détient les célèbres forges mauriennaises d'Argentine.

La consanguinité des grilles de la clôture de l'hôtel de la famille de Châteauneuf, rue Croix d'or avec les impostes de cet hôtel de Morand est flagrante.

Les de Morand par l'ornementation des deux porches d'accès de leur hôtel particulier ont voulu signifier aux passants et à leurs visiteurs qu'ils ne sont pas gens ordinaires. Ils portent fièrement leur blason armorié « *d'azur au phénix d'or s'essorant (…) accompagné (…) d'un soleil de même » flanqué de la devise : « L'honneur avant tout* ».

Leur ancêtre Jacques de Morand a été l'un des 23 conseillers du Comte Amédée VIe, au XIVe siècle. En ce XVIIe siècle, Louis de Morand, conseiller du duc et trésorier général des finances en Savoie est l'occupant de ses murs. C'est une de ses descendantes qui, un siècle plus tard, va inscrire l'hôtel particulier dans le carnet blanc de l'histoire chambérienne.

Nous sommes en 1769, chez les Morand comme ailleurs, les réunions mondaines font partie de la vie sociale de la vieille aristocratie chambérienne.

Parmi les habitués de ces réunions qui se succèdent tout au long de l'année, se distingue un jeune et brillant juriste âgé de 26 ans dont on goûte la culture, la vivacité d'esprit et les talents de versificateur. Il se nomme Joseph de Maistre, fils du sénateur de Maistre, futur président au Sénat de Savoie. Après avoir reçu un solide enseignement dispensé par des précepteurs jésuites choisis par son père, il a rejoint les bancs de la faculté de droit de Turin où il a obtenu son doctorat. Le voici de retour à Chambéry pour embrasser à son tour une carrière judiciaire. Il s'apprête à rejoindre le Sénat en qualité de Substitut de l'Avocat-Fiscal Général.

En jour de 1779, au cours d'une de ces réunions « entre soi », son regard s'est arrêté sur le frêle et timide visage d'une jeune femme, au seuil de sa vingtième année. Elle se nomme Françoise-Marguerite de Morand. Attendant que la destinée vienne sceller son avenir, elle demeure auprès de sa mère précocement veuve, dans le vieil hôtel familial de la rue Sous le château.

Joseph de Maistre n'est pas homme d'étoupe prêt à s'embraser à la première flamme, lui qui proclame que « *le mariage pour l'homme tant soi peu sage, se fait comme le salut, avec crainte et tremblement* ». Ne confesse-t-il pas qu'à ses yeux, l'épouse idéale doit être tout à fois « *la faiseuse, la couveuse, la poule, la tourterelle, le supplément, la moitié* ».

Aussi, l'hymen, en une harmonieuse conjugaison de la raison et des élans du cœur, va-t-il se nouer avec cette sage lenteur que les magistrats savoyards savaient apporter à la conduite des procédures. Sept années durant, Joseph de Maistre poussera les lourdes portes de l'Hôtel de la rue Sous le château pour y courtiser son élue, sous le regard attendri de Madame de Morand que la perspective d'une union si heureuse pour sa fille avait su rendre compréhensive et patiente. Et, sept années durant, Marguerite de Morand, pas davantage empressée que son prétendant, réservera le moment de lui dire oui « *ce oui sérieux dont le*

suivant n'est qu'une répétition légalisée et que l'homme le plus heureux n'entend qu'une fois dans sa vie » (J. de Maistre)

Souvenir de cette longue attente ? Joseph de Maistre se plaira plus tard à railler affectueusement sa femme par le surnom de « *Madame Prudence* » précisant malicieusement « *qu'elle n'affirmerait jamais avant midi que le soleil s'est levé, de peur de se compromettre !* »

Mais l'aboutissement de ce long « parcours du tendre » advient enfin. Le 11 septembre 1786, à quatre heures de l'après-midi, l'Hôtel de Morand connait une grande effervescence. On y procède à la signature du contrat de mariage entre Joseph et Françoise Marguerite.

Il y a là autour du notaire Gabet, plusieurs parents des deux fiancés, ainsi que les deux témoins exigés par la loi : Le Révérend François-Cyrille Michel, aumônier de l'archevêque de Moutiers et le sieur Claude Collomb de Chambéry.

Madame de Morand mère dépose dans la corbeille de mariage de sa fille une somme de 18 500 livres sous oublier le trousseau de la future évalué à 1500 livres et dont l'inventaire est soigneusement consigné par le notaire depuis 96 chemises de toile jusqu'à une série de robes de toutes textures, en passant par 26 paires de bas en fil, 5 paires de bas de soie, douze bonnets ronds de nuit etc…

Et cela se conclura, six jours plus tard, par l'union religieuse, sous les voutes de la cathédrale, en présence du tout Chambéry aristocratique.

Nous sommes en 1786. En ce XVIIIe, notre rue Sous le Château s'est allongée en direction de la place du château, à la faveur des constructions de deux hôtels particuliers d'envergure : l'hôtel Favre de Marnix construit par une famille de maîtres auditeurs à la Chambre des Comptes et qui est bientôt occupé par le marquis d'Arvillard et l'Hôtel de Montfalcon, « *une des maisons les plus apparentes de la ville* », pour reprendre les mots de Gabriel Pérouse, véritable palazzo à l'italienne, édifié par une famille savoyarde de la noblesse d'épée qui compte aussi parmi ses membres le dernier archevêque de Tarentaise.

Mais vient septembre 1792. Chambéry est occupé par l'armée révolutionnaires française du général Montesquiou. Une assemblée des Allobroges prend possession de la cathédrale et l'on décide de débaptiser les rues. Notre rue sous le château devient rue du Niveau tandis que sa voisine la rue Sainte Apollonie, prend le nom de rue de l'Équerre.

Lorsque Chambéry retournera dans le giron de la royauté de Piémont Sardaigne, notre rue reprendra son nom antérieur, mais pour peu de temps, car à son patronyme de rue Sous le château, se substituera celui de rue Basse du Château qu'elle ne quittera plus.

Les habitants du quartier assistent alors, à partir de 1820, au percement de la rue de Boigne qui va devenir la principale voie d'accès à la demeure ducale.

Le 18 janvier 1875, la rue Basse du Château est au nombre des rues de la ville envahies par les eaux. A 1 heure du matin, la Leysse au niveau du quartier Nezin et l'Albanne au Pont de la Garatte, toutes deux grossies par la fonte des neiges à la suite d'un redoux soudain, sont sorties de leur lit et ont recouvert une partie de la ville.

La rue Basse du Château n'est pas épargnée. Caves est boutiques sont les victimes de cet assaut des eaux. Une plaque en fonte, encore visible sur le mur de clôture de l'hôtel Chabod- Balland indique le niveau atteint par l'inondation qui, par bonheur, n'aura pas de conséquences humaines.

La fin du XIXe va consacrer la célébrité d'un enfant de la rue Basse du Château. C'est le fils du boulanger Cachoud qui tient boutique et fournil à l'angle de la rue Sainte Appolonie. Il s'appelle François Cachoud né en 1866. D'abord élève au lycée de Chambéry, François Cachoud quitte les études à 17 ans pour entrer dans l'administration des ponts et chaussés. Il y rencontre l'aquarelliste Ernest Filliard en compagnie duquel il va suivre les cours de Benoît Molin, célèbre artiste chambérien, peintre de la Cour de Napoléon III qui, depuis 1850, exerce les fonctions de directeur de l'École de peinture de Chambéry.

Les talents du jeune François étant prometteurs, le conseil municipal lui octroie une bourse afin de suivre des cours à l'école des Beaux-arts de Paris. Cachoud prend bientôt son envol, expose ses premières œuvres à la galerie chambérienne Laurent Janin. Les critiques d'art mettent en avant ses dons pour le traitement de la nuit et de la pénombre. On le surnomme même « le Corot de la nuit ». Ses nocturnes se vendent avec succès. Il est admis au Comité du Salon des Artistes français. En 1900, il remporte la médaille de bronze à l'Exposition universelle de Paris.

Il fait partie des peintres appelés par la compagnie de chemins de fer P.L.M. pour participer à la décoration du restaurant de la gare de Lyon à Paris, le célèbre Train Bleu, où il réalise une vue du lac d'Annecy.

De nouveaux familiers de la rue apparaissent bientôt. Ce sont les fidèles du culte Antoiniste qui vient de s'implanter dans la ville et qui dans un local en bordure de rue, loué dans l'Hôtel Chabod-Balland, viennent conforter leur foi dans cette nouvelle église fondée en 1910, par le Belge Louis-Joseph Antoine, centrant ses pratiques autour de la guérison.

Mais une future célébrité fréquente aussi à cette époque notre rue. Il s'appelle Henri Petiot. Originaire de Lorraine, il enseigne le français, depuis 1922, au lycée de garçons de Chambéry. C'est un habitué du restaurant Verchy qui accueille ses hôtes au pied du passage aérien. Ce professeur manie une plume élégante et, en cette année 1929, va publier, sous le pseudonyme de Daniel Rops, une nouvelle « *La nuit du Cœur Flambant* » dont les vieux quartiers de Chambéry et singulièrement la rue Basse du Château servent de cadre au récit.

Des bonnes feuilles de cette nouvelle, sa description du restaurant de la mère Verchy mérite d'être retenue :

« *Le restaurant Verchy est sis au n° 12 de la ruelle : sa devanture ne paie point de mine et ressemble à celle de n'importe quel débit de vins de n'importe quelle banlieue. Les voyageurs et les touristes le dédaignent, s'ils n'ont point consulté le « Guide de la gourmandise en France », où il figure à juste titre, car on y mange encore, pour dix francs, une cuisine succulente qui a gardé les traditions de jadis.*

On entre dans la salle commune voûtée et lambrissée de noyer sombre ; la porte du fond bat au courant d'air, et l'huis entre-bâillé laisse apercevoir, sous la grande hotte de

la cheminée, maintes casseroles de cuivre rouge, maints faits tout de fonte luisante, au-dessus desquels Mme Verchy penche son attention et sa personne solennelle. »

Hélas, en ce XXe siècle, la rue Basse du Château va être témoin d'un des nombreux drames générés par le second conflit mondial.

Nous sommes en février 1943. L'OSE (l'Œuvre de Secours aux enfants) est une vieille institution d'entraide aux enfants et membres les plus vulnérables de la communauté juive. Sa direction était implantée à Paris mais, au lendemain de l'invasion de 1940, elle avait émigré en zone libre, successivement à Vichy, à Montpellier, puis dans le Cantal. Le franchissement de la ligne de démarcation et l'occupation de cette zone libre, à partir du 11 novembre 1942, lui avait fait prendre conscience du danger auquel elle était exposée.

Aussi, avait-telle décidé d'aller s'implanter en zone d'occupation italienne, car à la différence des nazis, les fascistes italiens toléraient les juifs. Par l'entremise d'un jeune sous-préfet, Alain Mossé, précédemment chef de cabinet du préfet de la Savoie, évincé de ses fonctions parce que juif, mais qui avait conservé des relations privilégiés avec l'administration préfectorale du département, elle avait pu obtenir l'autorisation d'installer ses bureaux à Chambéry.

Son choix s'était porté sur des locaux vacants de l'hôtel de Morand, rue Basse du Château, où elle avait repris ses activités multiples : gestion des maisons d'enfants juifs implantées dans les deux départements savoyards, distribution de vraies-fausses-pièces d'identité obtenues par Alain Mossé auprès de fonctionnaires patriotes de la préfecture, notamment François Dumas et Louis Petraz, organisation des exfiltrations d'enfants vers la Suisse via Annemasse etc…

Mais, en septembre 1943, le départ de l'occupant italien va bientôt mettre en danger les membres de cet état-major de l'OSE, tant le va et vient permanent de membres de la communauté juive, dans l'hôtel de Morand, est de notoriété publique.

Le mardi 8 février 1944, vers 17 heures, des véhicules de la Gestapo font soudainement irruption dans la rue Basse

du Château. L'hôtel de Morand est cerné. Au siège de l'OSE, Alain Mossé et huit employés des mouvements d'entraide juive présents dans les lieux à cet instant, sont interpellés.

Le mari d'une employée souffrante qui est venu aux nouvelles, est également pris dans les mailles du filet. Leur sort est scellé. Ils se retrouvent quelques jours plus tard au camp de transit de Drancy et, le 7 mars, par le convoi ferroviaire 69, gagnent le camp d'Auschwitz-Birkenau, d'où aucun d'eux ne reviendra.

La paix revenue, les jours heureux seront de retour rue Basse du Château. Elle gardera son cachet, ses habitués, ceux du café Chabert au zinc duquel on disserte sur l'actualité, autour d'un ballon d'Apremont ou, en face, ceux du restaurant Verchy devenu Le Sarto, sous la houlette du couple Bertod, dont le maître des fourneaux va être élu à la présidence des cuisiniers chambériens.

L'animation de la rue demeure car elle est traversée par les piétons venant de la place du château qui par un passage public, s'en vont enjamber notre rue pour s'engouffrer sous la voûte de l'allée de l'Hôtel de Morand, aux portes toujours ouvertes, et gagner ainsi en un temps record et à l'abri des intempéries, le cœur de la rue Juiverie.

Mais, au fils des ans, notre rue va imperceptiblement se laisser envahir par un progressif endormissement, jusqu'à ce jour de 1966 où les Amis du Vieux Chambéry vont la tirer de son sommeil.

En effet, au sein de l'active société qui vient de claironner dans la presse le franchissement de son 1 400ème adhérent, a été créée en 1964 une école de guides et hôtesses en charge des visites touristiques de la ville. L'idée est venue d'aménager, au cœur des vieux quartiers, un lieu d'accueil des visiteurs où leur serait offert, à l'issue de leur périple historique et patrimonial, le verre de l'amitié chambérienne.

L'inépuisable secrétaire général des Amis du Vieux Chambéry Jean Planche est parti en quête d'un local adéquat et a trouvé un caveau, au rez de chaussée de l'hôtel Chabod-Balland que Victor Blanchard, négociant en meubles chambérien, a accepté de lui louer au prix d'ami de 80 francs par mois.

Marché conclu, les Amis du Vieux Chambéry ont mis la main à la poche pour redonner aux lieux leur cachet d'origine, finançant au passage le ravalement du mur du porche de l'hôtel particulier, en état de décrépitude avancée.

Le 11 juin 1966, le caveau pompeusement baptisé « Centre d'accueil des Amis du Vieux Chambéry » était inauguré, bientôt agrandi par la mise à disposition gracieuse d'une cave contigüe, propriété de l'entreprise chambérienne de chauffage Vidal.

Le succès ne devait pas se faire attendre et allait susciter un soudain élan d'intérêt pour la rue Basse du Château, de la part d'artistes et d'artisans. Dès 1967, le premier d'entre eux était le peintre Bruno Perino qui rénovait un local pour y installer sa galerie

qu'il complétait plus tard par l'installation d'un atelier d'encadrements. Il était bientôt imité par le ferronnier d'art Berthet qui venait occuper un local voisin sous l'enseigne « La Forge », tandis que Guy Compard installait dans les étages, son bureau d'études-structure en bâtiment.

Dès 1967, les jeunes amis du Vieux Chambéry initiaient, dans leurs caveaux, une exposition d'artistes savoyards sur la thématique : « *Le vieux Chambéry vu par les artistes du terroir* » au sein de laquelle le visiteur découvrait la célèbre *rue Basse du Château* de Bruno Perino spécialement réalisée pour cette exposition.

Le succès de cette initiative en appelait immédiatement une autre, dès l'année suivante, avec l'exposition « *Les sites anciens de Savoie vus par les artistes du terroir* ».

La renaissance de la rue Basse du château allait encore s'illustrer, les 28 et 29 avril 1973, avec l'organisation par ses commerçants épaulés par les Amis du Vieux Chambéry, d'une fête médiévale attirant dans le quartier une foule de chambériens dépassant toutes les prévisions. Celle-ci se renouvelait à plusieurs reprises.

En 1975, la rue Basse du Château accueillait le sculpteur Livio Benedetti dont la célébrité était à ses débuts.

Mais le 14 juillet 1976, le maire Pierre Dumas et le préfet Georges Abadie posaient le dernier pavé de la place Saint Leger, consacrant sa piétonnisation totale, depuis si longtemps appelée de leurs vœux par les Amis du Vieux Chambéry. Cette attractivité nouvelle donnée à l'emblématique espace central du Vieux Chambéry, allait générer une lente mais certaine désaffection pour la rue Basse du Château, en dépit de son pavage décidé par le maire Francis Ampe, en 1977.

Les expositions et animations rythmant naguère la vie des caveaux des Amis du Vieux Chambéry s'inscrivaient dorénavant au passé. Bruno Perino et Livio Bendetti partaient ailleurs exercer leur art. Enfin le restaurant le Sarto fermait ses portes.

Viendront des heures sombres pour les habitants du quartier occupant les immeubles proches du château.

Le 22 février 1982, en début de matinée, un incendie se déclare dans un appartement au deuxième étage de l'Hôtel de Montflacon donnant sur la place du château. Il s'écoule moins d'une demi-heure pour que celui-ci se propage aux greniers et transforme en un crépitant brasier, la toiture du vénérable édifice en une impressionnante torchère. Une lutte acharnée des sapeurs-pompiers chambériens épargnera la propagation du feu en direction de la rue Basse du Château mais celle-ci a eu chaud.

Vingt-ans plus tard, le mardi 1er janvier 2002, le feu sera de retour. À 19 h 38, le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours reçoit l'appel d'une habitante du 77 rue Basse-du-Château qui explique que son sapin de Noël a pris feu au moment où un ami allumait des cierges étincelants. Elle habite au deuxième étage de l'immeuble.

Au-dessus- d'elle, au troisième étage, se trouvent dans leur appartement, deux jeunes : Delphine Vincent, 19 ans, et son petit ami Jonathan Touzani, 17 ans. Bientôt cernés par les flammes qui ont gagné l'étage supérieur, ils appellent à leur tour le central des pompiers. « *Au secours ! Il y a le feu, on est enfumé de partout ! Dépêchez-vous, on va mourir !* » crie Delphine. L'appel va durer 4 minutes et 58 secondes. L'opératrice demande à ses interlocuteurs de calfeutrer le bas des portes avec des serviettes humides.

Ces derniers s'impatientent : « *On va sauter par la fenêtre* », crie Jonathan. « *Non, surtout pas ! On arrive* » réplique l'opératrice. « *Madame, je vais mourir* », insiste le jeune homme, qui commence à suffoquer. Après des cris, des hurlements, c'est le silence. Il est 19 h 46 et 17 secondes. C'est le moment où les premiers véhicules de pompiers viennent d'arriver, sirène hurlante sur la place du château.

Un brasier illumine le ciel chambérien. 85 pompiers sont engagés dans une lutte acharnée contre les flammes qui mettent en péril les arrières de la rue Basse du Château et de la rue sainte Appolonie. 28 familles sont sinistrées et on va découvrir les corps carbonisés de Delphine et Jonathan. Un drame pour le quartier et pour la ville toute entière.

Et maintenant, comment écrire la dernière page provisoire de notre histoire ?

Sinon pour constater la détermination de nouveaux venus dans la rue Basse du Château bien décidés à engager celle-ci dans une voie de revitalisation qui s'affirme de jour en jour. La société des Amis du Vieux Chambéry encourage un tel mouvement. Elle a décerné un diplôme d'honneur à un bouquiniste et un chocolatier qui sont venus grossir la dizaine de commerçants et artisans acharnés à remettre de la vie et de l'envie dans ce haut lieu du patrimoine ancien de la ville.

Ceux-ci multiplient les initiatives heureuses : pour la chandeleur 2022, c'étaient des crêpes offertes aux clients et pour la Saint Valentin, c'étaient des ballons en forme de cœur, accrochés aux façades des immeubles.

Une créatrice de bijoux Nathalie Van, au nombre de ces rédempteurs de ce mini quartier du « Bas du Château », déclarait avec enthousiasme dans les colonnes de la presse locale : « *Par ces ballons en forme de cœur, on a voulu mettre en valeur que sans cœur, on ne fait rien. On pourrait rester chacun dans notre commerce, concentrés sur notre travail, mais on a envie de mettre de la gaîté, d'insuffler de la magie pour donner envie aux gens de venir. Cette Saint-Valentin nous a montré que l'on était sur le bon chemin et qu'il fallait continuer avec cette énergie positive* ». Comment ne pas adhérer à une telle profession de foi !

Sources

- Archives départementales de la Savoie : Cote 2 J 52
- Presse locale : Le Courrier des Alpes, Le Dauphiné-Libéré
- Brondy (Réjane) : « Chambéry – Histoire d'une capitale » Presses universitaires de Lyon -1988
- Buttin (Pierre) : « Petite histoire de la rue Basse du château » in Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chambéry – Ne12 - 1973
- Chapperon (Thimoléon) : « Chambéry à la fin du XIVe siècle » Paris – Chez Dumoulin – 1863
- Chetail (Johannes) : « Le ''Pont des Soupirs" de Chambéry », in. Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chambéry – Ne 5 - 1966
- Collectif (sous la direction de Christian Sorrel) : « Histoire de Chambéry » Toulouse -Ed. Privat -1992Collectif (Guides-Conférenciers de Chambéry) : « Regards sur Chambéry » Chambéry – GdMS Editions - 1991
- Juttet (François) : « Chambéry – Lecture d'une ville » Chambéry – Ed. Compact - 2005
- Pérouse (Gabriel) : « Le Vieux Chambéry » Chambéry – Librairie Dardel - 1921
- Pérouse (Gabriel) : « Les environs de Chambéry » Chambéry – Librairie Dardel - 1926
- Planche (Jean) : « La rue Basse du château. An 1000…an 2000 » » Vieux Chambéry Tome 6 - Ed. Ste des Amis du Vieux Chambéry – 1974
- Sorrel (Christian) Sous la direction de : « Histoire de Chambéry » - Ed. Privat -Toulouse - 1992
- Viout (Jean-Olivier) : « L'hôtel Chabod-Balland de la rue Basse du château » Vieux Chambéry - Tome premier – Ed. Ste des Amis du Vieux Chambéry – 1968
- Viout (Jean-Olivier) : « Le mariage de Joseph de Maistre », in. Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chambéry – Ne 26 – 1987
- Viout (Jean-Olivier) : « L'inondation de Chambéry du 18 janvier 1875 » Vieux Chambéry - Tome septième – Ed. Ste des Amis du Vieux Chambéry – 1975
- Viout (Jean-Olivier) : « Chambéry 1944 » Ed. La Fontaine de Siloé - Montmélian – 2012

Iconographie

- Claude Fachinger, Jean-Olivier Viout, Wikipédia

SAVEZ-VOUS QUE…

Grand cycliste : Hippolyte Dolin (1854-1919), fabricant de vermouth de profession

A l'heure où la Savoie s'affirme comme une terre de vélo, n'oublions pas qu'un des précurseurs du cyclotourisme en montagne était un industriel chambérien : Hippolyte Dolin (1854-1919), fabricant de vermouth de profession, est l'auteur des « Profils de la route des Alpes ». On trouve encore en vente sur Internet des exemplaires des ouvrages qu'il avait réalisés (en plusieurs tomes) pour le Syndicat d'initiative de Chambéry-Aix les Bains, avec le concours du Touring Club de France, sur « Les routes des Alpes françaises : itinéraires avec profils des pentes à l'échelle 1 200 000e à l'usage des alpinistes, cyclistes et voituristes ». Il avait aussi participé au projet et à la réalisation de la route du Revard. Il a été élu municipal de Chambéry. C'est le dernier représentant masculin de la famille Dolin et il avait cédé son entreprise en 1919 à Charles et Joseph Sevez. L'entreprise Dolin a fêté son bicentenaire en 2021.

Extrait d'un plan d'itinéraires pédestres autour du Nivolet/Revard dressé par H. Dolin. Département de la Savoie, Archives Départementales, (2Fi 957)

Egalité hommes-femmes

Lorsque Napoléon 1er en route pour Milan pénétra le 17 avril 1805 dans la cour de l'école communale de Chambéry, il ne manqua pas de remarquer quelques dames aux fenêtres d'un pavillon. Le compte rendu de la visite note qu'Il fit alors observer « qu'il ne devait point y avoir de femmes dans l'intérieur d'une école. Mais sur la remarque qui fut faite que cette portion des bâtiments était indépendante, Sa Majesté parut satisfaite ». Le ministre de l'Intérieur avait rappelé ces règles dans une circulaire du 17 août 1803 « Les dispositions du règlement des lycées qui interdisent à toute

L'aigle sculpté sur un meuble de la chapelle du lycée. Collection privée

personne du sexe l'entrée dans l'intérieur des établissements sont applicables aux femmes, parents et domestiques femelles des directeurs et chefs d'enseignement, proviseurs, censeurs, professeurs et autres employés du Prytanée, des lycées, des écoles secondaires communales et autres maisons d'éducation nationale. En conséquence, il est expressément défendu aux femmes des dits employés et à toutes autres de résider dans les bâtiments affectés aux diverses écoles et d'y entrer sous quelque prétexte que ce puisse être. La buanderie, la lingerie et l'infirmerie, si elles sont confiées à des femmes, seront placés dans des corps de logis isolés dont l'entrée et la sortie n'auront aucune communication avec l'intérieur de l'établissement ». L'égalité hommes-femmes était loin d'être à l'ordre du jour à cette époque.

Hommage au Comte Pillet-Will

Les travaux du parking Ravet ont fait disparaitre la rue Pillet-Will. C'est regrettable car elle rendait hommage à un banquier né en 1781 à Montmélian qui a été co-fondateur de la Caisse d'Épargne de Paris et régent de la Banque de France.

Il a été un bienfaiteur pour de nombreuses communes de Savoie. A Chambéry, il est connu pour avoir financé en 1852 l'horloge de la Place Saint Léger. Mais il a surtout sauvé de nombreuses vies en fondant en 1857 une école gratuite de sage-femmes qui rayonnait sur tout le Duché de Savoie et dont les cours s'étalaient sur douze mois. Une initiative bienvenue à une époque où un accouchement sur sept se terminait mal.

Précurseur, Michel-Frédéric Pillet avait ajouté à son nom celui de sa femme Françoise Will lors de son mariage en 1804. Leur fils Alexis et ses descendants portent les deux noms.

Le nom de Pillet-Will avait été donné en 1925 à ce morceau de la rue Saint François situé près de la maternité d'alors (hôpital de la Charité puis maison des associations) et aménagé pour désenclaver le faubourg Nézin à l'époque de Napoléon III.

Il est souhaitable que le passage qui subsiste près du parking conserve le nom de Pillet-Will. Ce serait un comble que Paris possède une rue à ce nom et pas Chambéry.

Le portrait de Michel-Frédéric Pillet-Will conservé à Montmélian. © Jean-Claude Bouchet Association des amis de Montmélian et des environs.

SOUVENIR, SOUVENIR

Quand l'archevêque de Paris visitait l'abri du Clos Savoiroux.

Nous sommes le 26 mai 2004, soixantième anniversaire du bombardement. Les Amis du vieux Chambéry ont obtenu la réouverture de l'abri du Clos Savoiroux.

Sur cette photo, outre Monseigneur Laurent Ulrich, à l'époque Archevêque de Chambéry, on pourra reconnaître trois Maires successifs : Louis Besson, Bernadette Laclais et Thierry Repentin.

Un document d'archive…

SAISON CULTURELLE 2022 - 2023

CONFÉRENCES

Les conférences ont lieu à 17 heures dans l'amphithéâtre de l'Université de Savoie-Mont-Blanc, 27 rue Marcoz à Chambéry.

• Samedi 22 octobre 2022
« *Un épisode oublié de la guerre d'Algérie en Savoie : la tragique évasion collective du 5 novembre 1961 à la prison de Chambéry* » par Jean-Amédée Lathoud, Avocat général honoraire à la Cour de Cassation, ancien Directeur de l'administration pénitentiaire et Corinne Townley, Historienne.

• Samedi 05 novembre 2022
« *Le cadastre sarde, réforme fiscale et administrative (duché de Savoie, années 1730)* »
par Sébastien Savoy, Docteur en histoire économique et sociale de l'université de Genève.

• Samedi 19 novembre 2022
« *Un épisode oublié : L'occupation espagnole de la Savoie (1742-1749)* » par Alain Becchia, ancien Professeur d'histoire moderne à l'Université de Savoie.

• Samedi 03 décembre 2022
« *Espions et espionnage en Savoie de 1860 à 1914* » par Yannick Grand, Professeur agrégé d'histoire.

• Samedi 17 décembre 202
« *La généalogie d'Hautecombe* » par Laurent Ripart, Professeur des universités, Histoire du Moyen Age.

• Samedi 14 janvier 2023
Assemblée Générale de la Société des Amis du Vieux Chambéry. rapports moral et financier de la saison 2021-2022, patrimoine, projections et voyages 2023… Élection du Conseil d'Administration. Réservée aux adhérents

• Samedi 28 janvier 2023
« *L'activité de François Cuenot et de son atelier, à Chambéry et dans les Pays de Savoie* »
par Dominique Tritenne, membre de l'association Rhônapi (Rhône-Alpes pierres naturelles)

• Samedi 11 février 2023
« *La fouille archéologique de l'avenue Docteur Desfrançois : une fenêtre inédite sur l'agglomération de Chambéry* » par Julien Collombet, archéologue responsable d'opération - Archeodunum

• Samedi 25 février 2023
« *Hortense de Beauharnais et la Savoie* » par Michel Kerautret, historien du premier empire

• Samedi 11 mars 2023
« *La population de Chambéry et de la Savoie : éléments de démographie historique du Moyen Âge à nos jours* » par Laurent Perrillat, conservateur des bibliothèques, Président de l'Académie salésienne, chercheur à l'U.S.M.B.

• Samedi 25 mars 2023
« *Créer un diocèse à Chambéry en 1779 : enjeux administratifs et politiques* » par Frédéric Meyer, professeur d'histoire moderne.

• Samedi 29 avril 2023
Conférence décentralisée réservée aux adhérents et sur inscription. Départ à 13 h 30 de l'esplanade Malraux face parking de la falaise. « *Saint Jean de Chevelu : maison forte de Champrovent et Château de la Forest* » (chantier de restauration subventionnée par la Fondation Bern).

SORTIES ET VOYAGE

En 2023, nous proposerons :

Une conférence décentralisée qui aura lieu le samedi 29 avril 2023, à Saint Jean de Chevelu. Après avoir visité la maison forte de Champrovent, nous découvrirons le chantier de réhabilitation du Château de la Grande Forest, qui a été primé par la Fondation Bern. Nous serons reçus par les courageux nouveaux propriétaires ainsi que par le Comte Philibert de la Forest Divonne et par Madame le Maire.

Le Château de la Forest et ses propriétaires

Ensuite, nous organiserons deux sorties d'un jour et un voyage de deux jours.

Le jeudi 11 mai 2023 nous nous déplacerons aux confins de l'Isère et de la Drôme, pour découvrir Saint Antoine l'Abbaye, son trésor et le village Saint-Antoine-l'Abbaye anime son riche patrimoine médiéval et religieux par une vie économique et culturelle intense. Au cœur d'un paysage vallonné qui s'étend jusqu'au massif du Vercors, l'imposante abbaye de Saint-Antoine veille toujours sur le village auquel elle a donné son nom.

Abbaye de Saint-Antoine

Saint-Antoine l'Abbaye

Nous visiterons ensuite le Musée de la Chaussure à Romans-sur-Isère. La visite du musée conte l'histoire industrielle de la chaussure romanaise, l'évolution de la chaussure dans les différentes civilisations comme les bottes de mousquetaires, bottillons de femmes chinoises pour pieds mutilés, la sandale égyptienne… soit plus de 16 500 pièces de collection de l'antiquité à nos jours y sont présentées.

Le Musée de la Chaussure à Romans-sur-Isère

Le jeudi 15 Juin 2023, nous prendrons le chemin de l'Italie pour visiter la Sacra di San Michele. Monument symbole de la Région du Piémont la Sacra di San Michele est une abbaye bâtie entre 983 et 987, au sommet du mont Pirchiriano, à 40 km de Turin. Du haut de ses remparts, le panorama sur le Val de Suse jusqu'au chef-lieu piémontais est à couper le souffle. A l'intérieur de l'église principale, remontant au XIIe siècle, on trouve les sépultures des membres de la famille royale de Savoie. Dédiée au culte de l'Archange Michel, défenseur du peuple chrétien, la Sacra fait partie d'un itinéraire de pèlerinage de plus de 2 000 km qui relie le Mont-Saint-Michel, en France, au Monte Sant'Angelo, dans les Pouilles.

La Sacra di San Michele

L'après-midi, nous visiterons l'Abbaye Bénédictine de la Novalesa. C'est la plus importante institution religieuse de la région. Fondée en 726, elle fut confiée aux bénédictins jusqu'en 906, année où elle fut occupée par les Sarrasins. L'église, reconstruite en 1712, possède de belles fresques du XVe siècle. La chapelle de San Eldrado et San Nicola est entièrement décorée de fresques du XIe siècle. C'est encore un monastère bénédictin en activité. Dans un petit musée sont exposées une maquette de l'abbaye et les activités des moines qui restaurent des manuscrits.

Abbaye Bénédictine de la Novalesa

Fresques de la chapelle

Le samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre 2023 nous prendrons la direction du pays d'Arles pour découvrir l'Abbaye de Montmajour, Saint Rémy de Provence, Saint Paul de Mausole et Glanum.

L'abbaye bénédictine de Montmajour est l'exemple d'un monument qui témoigne de près de 8 siècles d'histoire et d'architecture en Provence destinée à une communauté de 50 à 80 moines. Unique témoignage en Europe Occidentale d'une architecture préromane dans son intégralité. Les travaux de l'ermitage Saint Pierre s'achèvent après 4 années avec la restauration des parements extérieurs, le nettoyage des murs, la réalisation d'enduits de lacunes et supports de décors, la reprise des sols, roche, pierre et mise en lumière des volumes intérieurs des parties troglodytes. Cette chapelle troglodyte du XIe siècle, à l'origine simple abri sous roche pour quelques anachorètes, constitue le plus ancien témoin architectural de l'abbaye.

L'abbaye de Montmajour

C'est dans le cadre majestueux des Alpilles, entre Avignon et Arles, que se niche un petit joyau : Saint-Rémy de Provence. De belles demeures restaurées, des hôtels particuliers de la Renaissance et du XVIIIe siècle, des chapelles et des couvents jalonnent les petites ruelles sinueuses du centre historique. Des boulevards ombragés, des places embellies de fontaines anciennes et des terrasses de café et de restaurant sont autant d'invitations à l'art de vivre provençal.

Une des nombreuses ruelles de Saint-Rémy de Provence

Véritable chef d'œuvre de l'art roman provençal, le monastère de Saint Paul, apparaît dans le paysage grâce à son beau clocher roman à deux étages de plan carré coiffé d'un toit pyramidal. A l'intérieur se trouve son magnifique cloître roman du XIe et XIIe siècle. Autour du promenoir s'articule un jardin délicatement entretenu donnant à la pierre toute sa grandeur. Le monastère est également célèbre pour avoir accueilli et inspiré Vincent Van Gogh qui y séjourna du 3 mai 1889 au 16 mai 1890, et peindra un grand nombre de toiles.

La chambre de Vincent Van Gogh

Le site de Glanum est une cité antique aux portes de Saint-Rémy-de-Provence. Plus d'un siècle de recherche archéologique sur ce site permet de présenter les témoins d'un ensemble architectural exceptionnel. Les élites locales ont su tirer parti des ressources naturelles, la source pérenne et le calcaire, pour parer la cité d'un écrin monumental unique en Provence. Installée au cœur du massif des Alpilles, au carrefour de grandes voies de circulation, la cité gauloise fut baignée d'influences grecques puis romaines et connaît son plein développement à partir du IIe siècle avant notre ère.

Le site archéologique de Glanum

Pour ces voyages, tous les renseignements sont disponibles sur notre site internet.

Pour la bonne organisation de ces sorties merci de vous inscrire rapidement au Siège de la rue des Nonnes

LISTE DES PRÉSIDENTS(ES) DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CHAMBÉRY DEPUIS SA CRÉATION EN 1933

1933 à 1957 ..... Mars Vallet

1957 à 1962 ..... Jean-Baptiste Carron

1962 à 1971 ..... Jean de Corbière

1971 à 1973 ..... Jean Planche

1973 à 1975 ..... Henry Dénarié

1975 à 1980 ..... Jean-Olivier Viout

1980 à 1982 ..... André Cadoux

1982 à 1988 ..... Claude Fachinger

1988 à 1990 ..... André Leprovost

1990 à 1996 ..... Claude Fachinger

1996 à 1999 ..... Jean-Olivier Viout

1999 à 2004 ..... Alice Berlioz

2004 à 2007 ..... Claude Fachinger

2007 à 2013 ..... Monique Dacquin

2013 à 2018 ..... Michèle Chappuis

2018 à 2019 ..... Jacques Viout

depuis 2019 ..... Michèle Chappuis

NOS PUBLICATIONS ENCORE DISPONIBLES

Vieux Chambéry - Tome XVI..... 5.00 €
L'histoire du canal de Mérande - Noblesse et pouvoir à Chambéry, au XVIIe siècle.

Vieux Chambéry - Tome XVII..... 10.00 €
L'hôtellerie à Chambéry à travers les âges

Chambéry - Promenade autour du patrimoine..... 5.00 €

Après le bombardement..... 6.00 €

Traces d'histoire - Tome XIX..... 10.00 €
Le Clos de la Calamine – La Cassine – (Claude) Joseph Barandier, peintre Savoyard - Découverte d'œuvres d'artistes contemporains dans les rues de Chambéry – Les Juifs en Savoie – Clotilde de Savoie, Princesse Napoléon – Jean-Jacques Rey, le Républicain Libre-Penseur – Charles Dupasquier, du Rattachement de la Savoie à la France à La 3ème République

Autour de Jean-Jacques Rousseau - Tome XX..... 10.00 €
Grandes étapes de la sauvegarde du Vallon des Charmettes – Rousseau et Chambéry, je t'aime, moi non plus – Une maison peut en cacher une autre, la Maison Revil aux Charmettes – Quelques notes sur Georges-Marie Raymond et Jean-Jacques Rousseau – Les Chemins du Grand Som, Jean-Jacques Rousseau le cueilleur solitaire – Les autres Jean-Jacques chambériens – Rousseau à Turin, ambition et amertume d'un jeune converti – Joseph Cousset, un condamné politique entre Creuse, Indre et Savoie – La dernière Maison de Mme de Warens, la fenaison des pervenches à Nézin – La curieuse destinée de la sépulture de Mme de Warens

La crypte de Lémenc, un trésor chambérien en péril – Tome XXI. 10.00 €

C'était Maché - Tome XXII..... 10.00 €

La symbolique funéraire..... 1.50 €

Bellevue, histoire d'une colline - Tome XXIII..... 10.00 €

Chambéry 26 mai 1944 - Un nouveau regard sur le bombardement – Tome XXV..... 12.00 €

Benoit de Boigne, un chambérien à redécouvrir – Tome XXVI..... 15.00 €

Pour permettre l'intensification de nos éditions historiques, contribuez à leur diffusion.
En vente au siège ou par correspondance.

Conception graphique : WATOOWEB
Imprimeur : Imprimerie Cusin
38 300 MEYRIE
Dépôt légal : 1er trimestre 2023
ISSN 0337-7458
Reproduction de photos interdite

EAUX MINERALES